

# La République démocratique du Congo face aux enjeux de la transition énergétique: Transformer la richesse minière en levier de développement durable

MOISE LIBOTO MAKUTA, PAPA DAOUDA DIENE, JEAN CLAUDE KATENDE

MARS 2025

Natural Resource Governance Institute

# Table des matières

Introduction 5

1. Garantir la sécurité humaine avant tout 7

2. Maîtriser le pilotage de la transition énergétique 15

3. Renforcer la transparence, la redevabilité et la lutte contre la corruption dans toute la chaîne de valeur 20

4. Renforcer la mobilisation des ressources intérieures 24

5. Mieux gérer les revenus de l'exploitation des minerais de transition 30

6. Réussir le pari de l'ajout de valeur. 34

Conclusion 43

Références 44

Cover image: Alphorom / Shutterstock

# Messages clés

- La République démocratique du Congo (RDC), acteur important de la chaîne de valeur mondiale des technologies 'd'énergie propre, est actuellement à un tournant décisif. Cette position offre au pays des opportunités significatives, mais pose également des risques. Pour tirer le maximum de bénéfices de la transition énergétique, des réformes ciblées et structurelles s'imposent.
- La RDC doit assurer une gouvernance stricte et responsable, sans quoi elle perdra économiquement ses minerais stratégiquement importants. Elle doit combler ses lacunes, notamment par le renforcement des réglementations et l'atténuation des dommages causés par l'exploitation minière, en particulier l'exploitation minière à petite échelle, dont les activités s'accompagnent souvent de graves violations des droits de l'homme et de catastrophes écologiques. Elle doit prendre des mesures aussi audacieuses que percutantes afin de rendre la transition énergétique durable possible. Celles-ci s'articulent autour de plusieurs axes : le renforcement de traçabilité, la protection des forêts du bassin du Congo, une surveillance indépendante, l'obtention de financements de l'action climatique qui tiennent compte de critères de durabilité.
- L'élaboration d'une stratégie nationale sur les minerais de transition pour la RDC, pluridisciplinaire impliquant une diversité d'expertises et de sensibilités et alignée sur une stratégie nationale de la transition énergétique, est peut-être le changement le plus important nécessaire pour une transition réussie. Les efforts à cet égard se heurtent toutefois à la fragmentation des politiques et à l'absence de coordination institutionnelle. Il est urgent d'harmoniser les objectifs énergétiques et miniers, en tenant compte des initiatives amont du secteur minier pour améliorer l'accès à l'électricité, favoriser une industrialisation durable et répondre aux enjeux climatiques nationaux et mondiaux.

- Pour renforcer la gouvernance au sein du secteur minier de la RDC, il apparaît urgent d'améliorer la transparence des contrats : leur publication doit être pleinement assurée et dans les délais prescrits. La priorité doit être donnée à la lutte contre la corruption, notamment en assurant une transparence accrue sur les bénéficiaires effectifs, tout comme une meilleure supervision des 'entreprises d'État. Des principes de transparence et de redevabilité doivent être inscrits dans les dispositifs de valorisation des ressources ainsi que dans des mécanismes de suivi impliquant la société civile pour garantir que les investissements sont bien réalisés de manière responsable et durable.
- La mobilisation des ressources intérieure, issues des minerais de transition, est un enjeu de taille pour la transition énergétique en RDC, qui peut capitaliser sur ses ressources naturelles et faire évoluer son système fiscal complexe. Au-delà des signaux envoyés par des initiatives comme la suspension des exonérations de TVA ou de réformes fiscales, il semble nécessaire de traiter et d'agir sur les nouveaux défis qui surgissent avec la spéculation sur ces titres miniers ou l'évasion fiscale des multinationales. Une révision approfondie des régimes fiscaux et de traçabilité, ainsi qu'une meilleure gestion des exonérations et des investissements miniers, sont cruciales pour maximiser les recettes et soutenir une transition énergétique équitable et durable.
- En RDC, la gestion des minerais de transition, comme le cobalt et le cuivre, reste marquée par des problèmes de gouvernance, de corruption et d'exploitation non durable. Malgré un potentiel économique immense, la volatilité des prix des minerais et l'absence de mécanismes de contrôle renforcent la vulnérabilité du pays. Il est indispensable d'engager des réformes axées autour de la transparence, de l'amélioration de la régulation des entreprises minières et de la redistribution des bénéfices pour faire en sorte que les richesses minières profitent réellement à la population et participent à un développement économique durable.
- La RDC, riche en ressources minières stratégiques, doit maximiser la valeur ajoutée locale de ses minerais de transition, notamment le cuivre et le cobalt, en développant des capacités de raffinage et ses industries régionales. Il n'en reste pas moins que des investissements considérables dans les infrastructures logistiques, énergétiques et les compétences locales seront nécessaires pour surmonter les défis. Une coordination régionale efficace et la gestion pragmatique des ambitions, sont essentielles pour réussir cette transition tout en minimisant les impacts environnementaux et sociaux.

# Introduction

La transition énergétique mondiale se présente comme un impératif crucial dans la lutte contre le changement climatique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'assurance d'un avenir énergétique durable pour les générations à venir. Les minerais de transition tels que le lithium, le cobalt, le cuivre et le nickel sont indispensables à la production de technologies innovantes, notamment les batteries de véhicules électriques et les systèmes de stockage d'énergie renouvelable.[1] Cette transition coïncide avec une numérisation croissante qui exploite les ressources énergétiques et utilise une quantité significative de minerais de transition.[2] Le passage à une économie mondiale à faible émission de carbone présente à la fois des défis et des opportunités pour les pays producteurs de ces minerais. Bien qu'ils puissent bénéficier de la demande croissante de minerais de transition, ils doivent également relever les défis de gouvernance, de durabilité environnementale et sociale, ainsi que la maximisation des retombées économiques pour leurs populations.

La RDC, avec son potentiel minéral inégalé, occupe un rôle pivot dans le soutien du processus de transition énergétique. À l'échelle mondiale, la RDC est le plus grand producteur de cobalt et le troisième producteur de cuivre.[3] Ces deux minerais sont vitaux pour les technologies énergétiques innovantes et la transition énergétique mondiale devrait accroître leur demande. La RDC possède également d'importantes réserves de lithium et de nickel, de coltan, de tantale, entre autres, qui sont également essentiels à la transition énergétique globale.[4] Dans un scénario de neutralité carbone, la demande de cobalt devrait être multipliée par 2,2 d'ici 2040, tandis qu'on peut s'attendre à ce que celle du cuivre, du lithium et du nickel augmente respectivement par un facteur de 1,5, de 8,7 et de 2,1.[5]

Afin de capitaliser les opportunités qu'offre la transition énergétique mondiale, la RDC devra relever des défis majeurs sur les plans de la sécurité,[6] de la politique et de l'économie, avec pour priorité de rendre le secteur extractif plus attractif.[7] Cette démarche est essentielle alors que la RDC reconnaît le rôle qui lui incombe dans la transition énergétique mondiale en vertu de ses réserves de minerais de transition.[8] Par ailleurs, la biodiversité exceptionnelle de la RDC et son rôle clé en tant que puits de carbone mondial renforcent l'importance de protéger ses écosystèmes tout en développant de manière durable le secteur extractif. Trouver un équilibre entre ces impératifs est crucial pour asseoir le développement durable du pays et contribuer aux efforts globaux de lutte contre le changement climatique.

Le nouveau gouvernement élu[9] aura pour défi majeur l'impératif de maximiser les retombées des réserves stratégiques de minerais de transition de la RDC, sans aucun temps à perdre.[10] Ceci dans le but d'assurer un gain triple[11] :

- l'amélioration des conditions de vie des citoyens congolais,
- la réduction des impacts sociaux et environnementaux
- et la contribution à la transition énergétique mondiale.

Bien que le chemin à parcourir soit long et semé d'embûches,[12] surmonter les défis et réaliser ces gains est possible si un diagnostic adéquat est réalisé et conduit à une prise de décisions éclairée. Le secteur minier de la RDC est confronté à des défis structurels, d'où l'urgence des réformes à entreprendre pour maximiser les bénéfices de son potentiel minéral.

Par ailleurs, la biodiversité exceptionnelle de la RDC et son rôle clé en tant que puits de carbone mondial renforcent l'importance de protéger ses écosystèmes tout en développant de manière durable le secteur extractif. Trouver un équilibre entre ces impératifs est crucial pour asseoir le développement durable du pays et contribuer aux efforts globaux de lutte contre le changement climatique.

Loin d'être un diagnostic exhaustif, cette note dresse un tableau général des enjeux de gouvernance de ses ressources et des possibilités qui se dessinent en vue de mieux exploiter sa richesse minérale auxquels est confrontée la RDC afin de stimuler un développement durable et une croissance inclusive. Elle fait ressortir **6 enjeux** majeurs autour desquels les autorités congolaises devront se mobiliser, à savoir : la sécurité humaine (problèmes environnementaux, atteintes aux droits humains, et conflits), le pilotage de la transition énergétique, la transparence et la lutte contre la corruption, la mobilisation et la gestion des revenus, ainsi que la valorisation locale des minerais de transition.

Conçu comme un outil de dialogue, ce document s'adresse aux acteurs nationaux et internationaux, qu'ils soient issus de l'administration publique ou de la société civile. Son élaboration s'est appuyée sur une analyse documentaire approfondie, des contributions de plus d'une trentaine d'organisations de la société civile lors de deux ateliers collaboratifs (au lancement de la recherche et après le premier projet de rapport), ainsi que des entretiens avec diverses parties prenantes gouvernementales.

En identifiant les priorités nécessitant des actions urgentes de la part du gouvernement et de ses partenaires, cette note espère catalyser un dialogue constructif, à renforcer le plaidoyer pour une meilleure gouvernance des ressources, et à préparer les communautés à relever les défis et saisir les opportunités de la transition énergétique.



Photo by Ellie Matsanova / Shutterstock

# 1. Garantir la sécurité humaine avant tout

L'exploitation minière est souvent associée à des enjeux de sécurité humaine,[13] rendant indispensables des pratiques minières responsables qui garantissent la protection des droits humains, la préservation de l'environnement et le développement durable des communautés locales ainsi que des pays hôtes. La sécurité humaine occupe une place centrale dans l'agenda international pour une transition énergétique juste,[1415] soulignant l'importance de garantir que le passage aux énergies renouvelables ne se fasse pas au détriment des droits fondamentaux et du bien-être des populations. Cela inclut la promotion de pratiques d'extraction responsables, le renforcement de la transparence des chaînes d'approvisionnement, et la protection des communautés locales.

Les politiques internationales et les normes mises en œuvre pour garantir que la transition énergétique ne perpétue pas les inégalités et les abus, mais qu'elle favorise un développement durable et équitable, sont variées et comprennent plusieurs initiatives clés. Parmi celles-ci figurent les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme,[16] les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,[17] la Global Reporting Initiative (GRI),[18] les Principes directeurs du groupe d'Experts du Secrétaire général de l'ONU sur les minerais essentiels à la transition énergétique,[19] etc.

Cette section adopte une approche élargie de la sécurité humaine qui prend en compte des dimensions essentielles telles que le bien-être environnemental, le respect des droits humains, la protection des travailleurs, et la promotion d'une justice sociale. Cette conceptualisation holistique vise à faire ressortir les multiples défis interdépendants auxquels la RDC est confrontée, tout en appelant à des solutions intégrées pour renforcer la résilience des communautés et promouvoir un développement durable et inclusif.

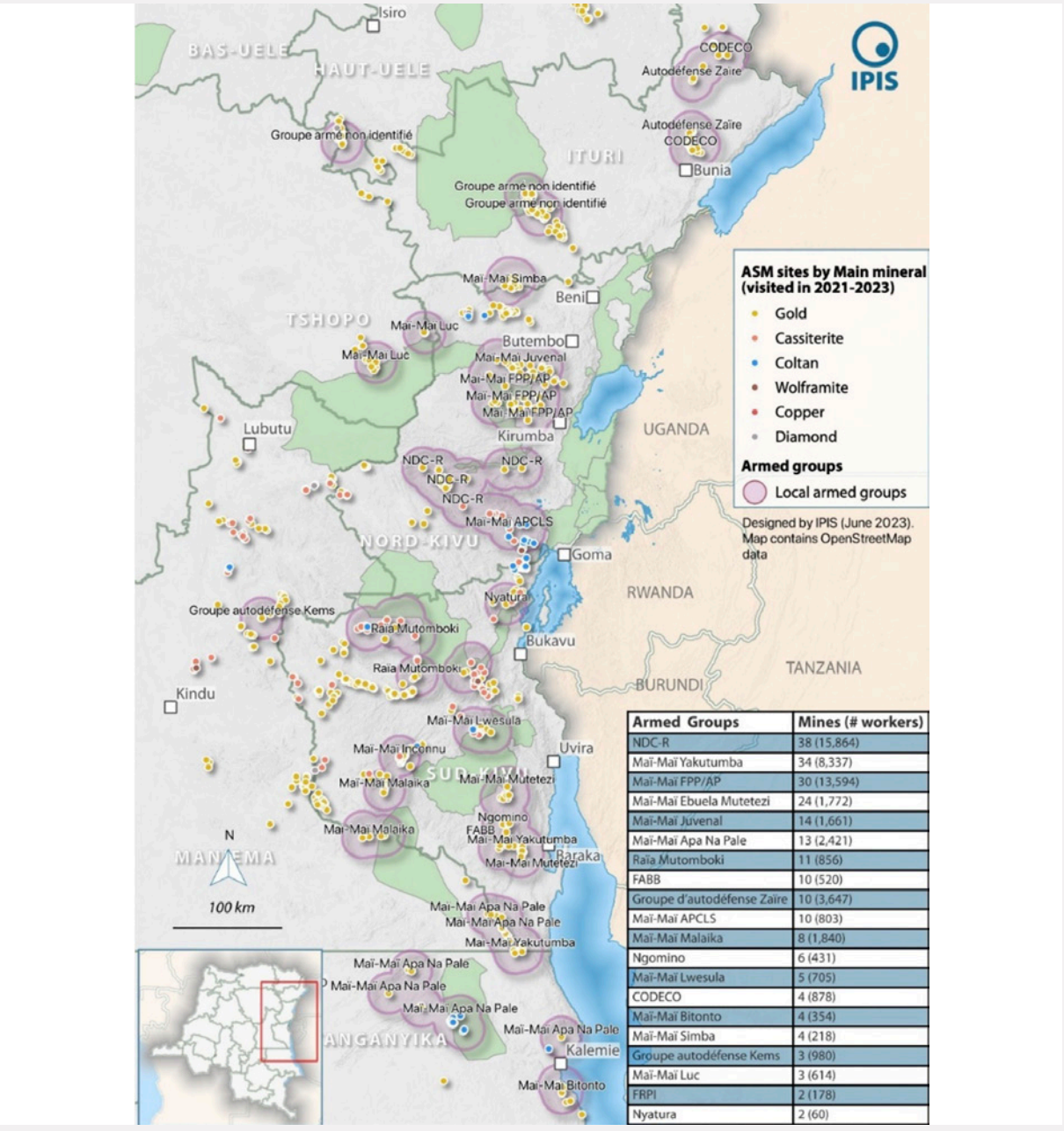
## En finir avec les conflits et les violations des droits humains en lien avec les minerais de transition

En RDC, pays riche en ressources naturelles, les difficultés liées à l'exploitation minière sont multiples et complexes. Malgré l'immense potentiel que représentent ses vastes réserves de minerais critiques pour la transition énergétique mondiale, la RDC demeure un pays marqué par la fragilité, la corruption et la violence. Héritier d'un passé récent profondément meurtri par des conflits armés, tels que la Deuxième Guerre du Congo (1998-2003),[20] le pays peine encore à surmonter les séquelles de violations des droits humains,[21] de faillites de la gouvernance[22] et de pratiques extractives prédatrices.[23] Cette instabilité a des répercussions directes sur la sécurité humaine, notamment dans les sites d'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) dont les contributions, quoique difficiles à quantifier précisément,[24] jouent un rôle essentiel dans le secteur minier congolais. En 2021, entre 10 % à 20 % de la production de cobalt[25] provenaient de l'exploitation artisanale selon la Banque mondiale, tandis que le cuivre restait principalement dominé par des opérations industrielles. Cependant, ces sites, souvent dépourvus de réglementation stricte et de mesures de sécurité appropriées, sont particulièrement vulnérables aux risques, tant en termes de sécurité des travailleurs que d'impact environnemental.

Ces dynamiques rendent difficile la régulation et le suivi de cette filière, posant des défis importants en matière de transparence et de fiscalité. Cependant, ces sites, souvent dépourvus de réglementation et de mesures de sécurité adéquates, sont particulièrement exposés aux risques.

Classée au 5e rang mondial de l'indice de fragilité[26] et figurant parmi les pays les plus affectés par la corruption politique[27], la RDC voit sa trajectoire de développement humain stagner, se positionnant au 7e rang des pays connaissant la plus forte détérioration[28] en la matière. En dépit des efforts internationaux, tels que l'article 1502 du Dodd-Frank Act[29] aux États-Unis, visant à réduire le flux de minerais de conflit, des lacunes[30] persistent dans la législation et la transparence des chaînes d'approvisionnement mondiales.[31] L'IPIS met en lumière le rôle central des minerais de conflit dans l'insécurité à l'est de la RDC,[32] en soulignant l'ingérence armée continue dans leur exploitation.

**Carte 1.** Insécurité et exploitation minière artisanale à l'est de la RDC en 2023




| Armed Groups | Mines (# workers) |
|---|---|
| NDC-R | 38 (15,864) |
| Maï-Maï Yakutumba | 34 (8,337) |
| Maï-Maï FPP/AP | 30 (13,594) |
| Maï-Maï Ebuela Mutetezi | 24 (1,772) |
| Maï-Maï Juvenal | 14 (1,661) |
| Maï-Maï Apa Na Pale | 13 (2,421) |
| Raia Mutomboki | 11 (856) |
| FABB | 10 (520) |
| Groupe d'autodéfense Zaire | 10 (3,647) |
| Maï-Maï APCLS | 10 (803) |
| Maï-Maï Malaika | 8 (1,840) |
| Ngomino | 6 (431) |
| Maï-Maï Lwesula | 5 (705) |
| CODECO | 4 (878) |
| Maï-Maï Bitonto | 4 (354) |
| Maï-Maï Simba | 4 (218) |
| Groupe autodéfense Kems | 3 (980) |
| Maï-Maï Luc | 3 (614) |
| FRPI | 2 (178) |
| Nyatura | 2 (60) |

Source : IPIS, 2023

Bien que ces minerais demeurent un facteur clé de militarisation, l'évaluation montre que l'insécurité va au-delà de ce seul paradigme. Elle inclut également des problèmes liés aux barrages routiers, à la semi-industrialisation, aux inégalités de genre, et à la ruée régionale sur les ressources minérales de la RDC, exacerbés par des problèmes persistants en matière de gouvernance. La faiblesse des structures de gouvernance et l'inefficacité des mécanismes de répression permettent la poursuite du commerce de ces minerais en provenance de la RDC. En conséquence, plusieurs entreprises choisissent d'éviter de s'approvisionner en RDC, se tournant plutôt vers des pays perçus comme plus stables,[33] tels que l'Australie, le Canada ou les Philippines.

De juin 2023 à avril 2024, le Bureau conjoint des droits de l'homme des Nations Unies en RDC a documenté[34] des actes d'intimidation, des menaces, ainsi que des attaques et représailles contre 387 défenseurs des droits humains et 67 journalistes, perpétrés tant par des agents de l'État que par des groupes armés. Ces problèmes soulignent la nécessité pour la RDC de résoudre de manière urgente ses problèmes de sécurité humaine, sans quoi le pays ne pourra pas pleinement tirer parti de ses ressources stratégiques dans le cadre de la transition énergétique globale.

Aussi, des entreprises minières multinationales ont été accusées de violations des droits humains, notamment des expulsions forcées à Kolwezi, comme le rapportent Amnesty International et l'IBGDH.[35] À cela s'ajoutent les préoccupations de l'UNICEF quant à l'exploitation de plus de 300 000 enfants dans les mines artisanales,[36] où ils sont exposés à des conditions de travail dangereuses, au travail forcé[37] et à la privation de leurs droits fondamentaux. Malgré les initiatives prises pour vaincre ce fléau, des enfants continuent de travailler dans des conditions dangereuses, notamment dans l'extraction de l'or, de la cassitérite, du coltan, et du cobalt, souvent sous la contrainte ou la menace de groupes armés.[38] La situation des femmes et des enfants dans le secteur minier en RDC[39] illustre l'urgence d'adopter des réformes visant à concilier les intérêts économiques avec la durabilité environnementale et la dignité humaine.

## Initiatives du gouvernement pour lutter contre les abus de droits humains et les conflits

Bien que des obstacles de taille persistent, notamment en ce qui concerne la gouvernance et la mise en œuvre des réformes, il est indéniable que la RDC a pris des mesures significatives pour améliorer la transparence et renforcer les droits humains. Les efforts du gouvernement, soutenus par un cadre législatif renforcé et des institutions dédiées, marquent une étape importante vers une exploitation minière plus durable et plus responsable, essentielle pour tirer pleinement parti des ressources stratégiques du pays tout en protégeant ses populations et son environnement.

L'un des efforts les plus notables est le renforcement du cadre légal pour améliorer la transparence et la traçabilité dans le secteur minier. Le Code Minier révisé en 2018[40] introduit des exigences strictes en matière de divulgation, de consultation des communautés locales et de respect des droits des travailleurs. Ce cadre législatif met en avant la protection des droits humains et oblige les entreprises à ce que leurs opérations respectent les normes internationales.

Le 15 juin 2023, l'Assemblée nationale de la RDC a également adopté une loi qui fait date sur la protection et la responsabilité des défenseurs des droits de l'homme,[41] qui vient compléter les efforts pour assurer un environnement plus sûr et plus transparent pour ceux qui luttent contre les abus dans le secteur minier. Cette loi prévoit un cadre juridique robuste pour protéger les activistes locaux et les journalistes souvent victimes d'intimidation, de menaces, voire d'attaques pour avoir dénoncé les violations des droits humains dans les zones d'exploitation minière.

Par ailleurs, le gouvernement congolais travaille à la mise en place d'un système de certification des minerais[42], destiné à assurer la traçabilité des minerais depuis les sites d'extraction jusqu'au marché international. Cette initiative est soutenue par le renforcement des contrôles aux frontières pour réduire les exportations illégales et informelles, mesure

clé dans la lutte contre le financement des groupes armés et la violence dans les zones minières. Néanmoins, des difficultés persistent, notamment le commerce transfrontalier informel, dont le volume est souvent supérieur à celui du commerce formel, et la contrebande de minerais comme le cobalt, facilitée par la collusion avec des agents des douanes[43]. Les solutions techniques, telles que la traçabilité et la simplification des procédures, n'ont pas encore porté leurs fruits.

Le processus de formalisation et de renforcement de l'encadrement de l'exploitation artisanale marque une étape importante, notamment avec la mise en place, en 2019, de l'Entreprise générale du cobalt (EGC)[44], et l'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques (ARECOMS)[45]. Même si des progrès restent à faire,[46] l'EGC a pour mission de faire en sorte que le cobalt artisanal soit produit dans le respect des standards élevés en matière de responsabilité sociale et environnementale, tout en garantissant sa traçabilité, de l'extraction à l'utilisateur final. L'EGC bénéficie d'un monopole sur l'achat, le traitement et la vente du cobalt artisanal en RDC. ARECOMS, quant à elle, régule et supervise l'ensemble des activités liées aux minerais stratégiques, jugés cruciaux pour la sécurité nationale et économique. En synergie, ces deux institutions œuvrent à la création d'une chaîne de valeur responsable pour le cobalt artisanal en RDC. La structuration de ce secteur, employeur d'une partie importante de la population, permet de mieux organiser les pratiques minières, d'assurer des conditions de travail sécurisées et de limiter la surexploitation des ressources naturelles. Ces efforts s'inscrivent dans une politique nationale visant à favoriser une industrie minière plus équitable, respectueuse des normes sociales et des droits humains.

## Recommandations

Pour garantir une exploitation minière responsable, il est crucial de concilier respect des droits humains, traçabilité des ressources et participation active des communautés.

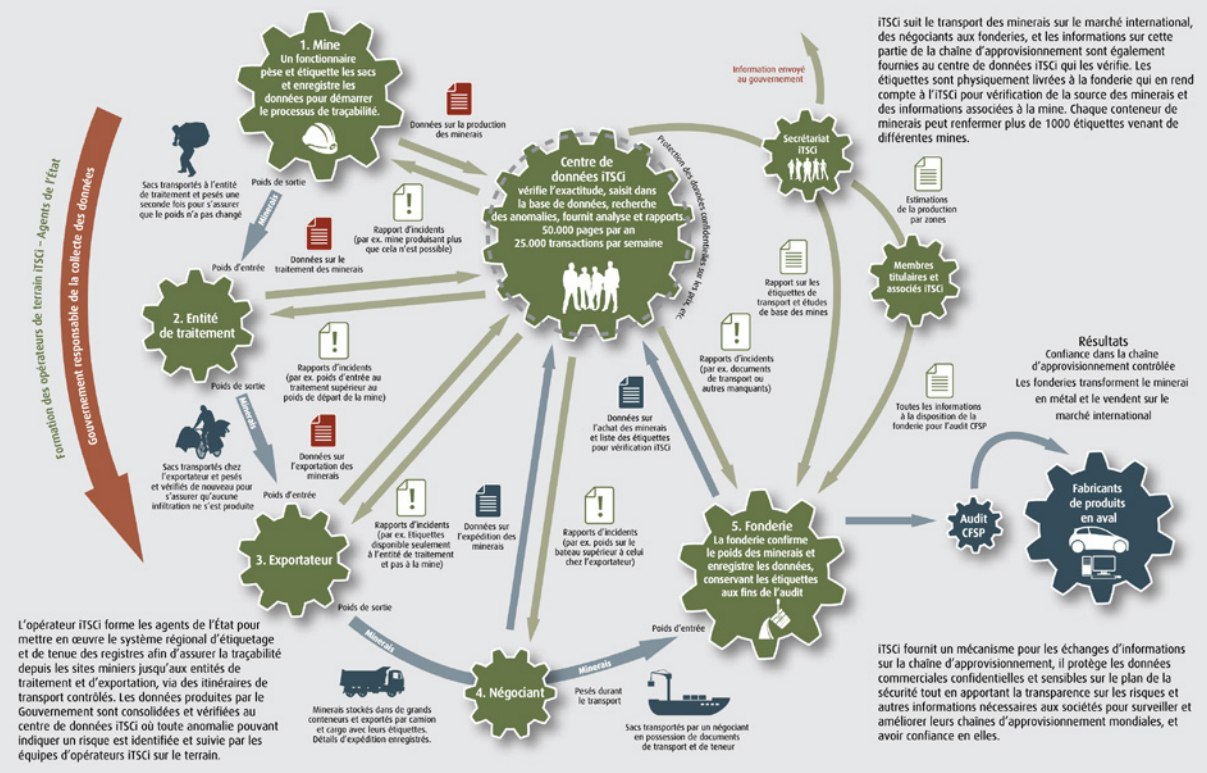
Nous proposons plus bas des mesures clés pour une exploitation minière responsable et respectueuse des droits humains.

Premièrement, renforcer la prise en charge des minerais du conflit est une priorité. Bien que ces minerais soient souvent associés à des violations des droits humains, ils représentent également une source essentielle de subsistance pour les populations locales. L'exploitation artisanale, par exemple, emploie des milliers de personnes dans des régions où les opportunités économiques sont limitées. La solution n'est donc pas l'élimination totale de ces activités, mais plutôt l'adoption de solutions propices à la formalisation des exploitations artisanales, l'amélioration des conditions de travail et la promotion de chaînes d'approvisionnement équitables. Il est essentiel de trouver un juste équilibre entre respect des droits humains et génération de revenus durables pour les communautés. La RDC pourrait donc miser sur le renforcement de la traçabilité des minerais, la formalisation de l'exploitation artisanale, l'application stricte des lois et régulations existantes, et le renforcement de sa diplomatie climatique et des droits humains en renforçant la collaboration internationale et les accords régionaux.

- Par exemple, la RDC gagnerait à poursuivre la mise à l'échelle et l'application rigoureuse des programmes de traçabilité tels que l'Initiative régionale sur les ressources naturelles (IRRN)[47] et le programme de certification ITSCI (Initiative de Traçabilité de la Chaîne d'Approvisionnement de l'Étain)[48]. Ces systèmes garantissent que les minerais sont issus de provenances légales et respectueuses des droits humains.

  Par exemple, dans plusieurs régions du Katanga, des efforts de traçabilité ont déjà permis de réduire l'exploitation illégale du cobalt. Aussi, la mise en place de technologies de pointe, comme les systèmes de blockchain,[49] pourrait améliorer la traçabilité des minerais et assurer un suivi en temps réel des opérations minières. Il s'agirait là d'un moyen d'éviter la fraude, d'améliorer la collecte de données et de garantir le respect des réglementations en vigueur.

**Schéma 1 .** Schéma de suivi de l'ITSCI tout au long de la chaîne d'approvisionnement en minerais
Identifier la chaîne d'approvisionnement – traçabilité ITSCI




https://www.itsci.org/wp-content/uploads/2018/01/iTSCi-Booklet-FRENCH.pdf

- La RDC pourrait également offrir des incitations fiscales aux coopératives minières qui respectent des normes strictes en matière de sécurité, de droits humains et sur le plan environnemental, en leur octroyant un label « éthique » et en les intégrant dans les chaînes d'approvisionnement des grandes entreprises.

- Si certes la législation nationale est vague sur les droits humains et les consultations, il n'en reste pas moins que les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme exigent la reconnaissance explicite des droits coutumiers, le consentement libre des communautés locales et l'établissement de mécanismes transparents pour le règlement des griefs[50]. Un renforcement de la législation pour qu'elle aille dans ce sens est important. Les autorités congolaises doivent aussi intensifier les contrôles sur les sites miniers informels et sanctionner avec fermeté les entreprises non conformes, telles que les exploitations artisanales de cobalt à Kolwezi[51] qui alimentent des marchés illégaux.

- Plusieurs initiatives telles que la « Global Battery Alliance »[52], « Fair Cobalt Alliance »[53] et le programme « Cobalt for Development »[54] ont vu le jour en faveur d'un approvisionnement plus responsable en cobalt. Néanmoins, ces initiatives ont peu d'effet, faute d'une représentation suffisante des travailleurs de l'exploitation artisanale dans les processus décisionnels.[55] Il est essentiel de mettre en place des mécanismes formels de consultation, afin que les acteurs locaux puissent contribuer activement à la définition des priorités et des solutions.

- Malgré la ratification de la loi adoptée en juin 2023 sur la protection et la responsabilité des défenseurs des droits humains, elle doit être appliquée strictement pour garantir leur sécurité et leur permettre de surveiller les impacts des projets miniers sans représailles.

La loi représente un progrès notable en matière de protection des défenseurs des droits humains, notamment en reconnaissant leur rôle et en prévoyant des dispositions favorables. Cependant, les acteurs de la société civile que nous avons consultés ont insisté sur la nécessité d'améliorations à y apporter[56], comme la suppression de l'obligation d'enregistrement et de rapport annuel, qui pourraient exposer les défenseurs de droits humains à des représailles. De plus, une approche préventive de la protection, un mécanisme plus détaillé et une clarification des sanctions pénales seraient indispensables pour garantir un environnement sûr et propice aux défenseurs des droits de l'homme.

- L'adoption d'une loi révisée, qui décriminalise le travail des activistes, offrirait une meilleure protection aux militants, souvent exposés à des représailles pour avoir dénoncé les abus dans le secteur extractif.

Un autre axe clé est la participation active des communautés locales vivant dans les zones extractives.[57] Des acteurs de la société affirment qu'il est fondamental que le gouvernement renforce et exige des mécanismes de consultation et de consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) avant toute exploitation minière.[58] Cela garantirait que les populations locales ont leur mot à dire dans les décisions affectant leurs terres et leur mode de vie. Ces processus doivent être institutionnalisés, encadrés par des lois claires, et appuyés par des campagnes de sensibilisation pour améliorer la compréhension des communautés sur leurs droits.

Par ailleurs, l'encadrement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)[59] pourrait être renforcé. Il serait pertinent d'introduire des obligations légales contraignantes pour les entreprises du secteur minier, tout en les assortissant de mesures de contrôle effectives sur le terrain. Cela permettrait d'assurer que le respect des règles ne se limite pas à des déclarations officielles ou à des rapports, mais se vérifie concrètement dans les pratiques des entreprises. De plus, le respect des recommandations spécifiques de l'ITIE concernant la sécurité humaine et les droits des populations locales permettrait de prévenir les conflits sociaux et d'améliorer la cohésion nationale dans les zones d'exploitation.

## Atténuer les impacts environnementaux de l'exploitation des minerais de transition

La République démocratique du Congo (RDC) fait face à des défis environnementaux et sociaux majeurs, largement exacerbés par le secteur minier, qui joue un rôle central dans la contribution du pays à la transition énergétique mondiale. Classée à la 128e place de l'Indice de performance environnementale (EPI) en 2024,[60] la RDC affiche des indicateurs alarmants en matière de santé environnementale. La déforestation progresse à un rythme sans précédent,[61] avec une augmentation de 4,9 % en 2021, ajoutant 30 000 hectares aux 636 000 hectares déjà affectés. En 2023, la RDC, dont 69 % du territoire était couvert par 160 millions d'hectares de forêts naturelles, a perdu 1,18 million d'hectares, entraînant l'émission de 900 millions de t de $CO_2$.[62]

L'exploitation minière est un facteur clé de cette dégradation. Des recherches menées par le CIFOR-ICRAF montrent que les activités minières artisanales,[63] souvent caractérisées par des méthodes non mécanisées et un manque de contrôle environnemental, entraînent des impacts sur la déforestation jusqu'à 28 fois plus étendus que les sites d'extraction eux-mêmes. Malgré un cadre juridique solide, notamment le Code forestier de 2002 et l'adhésion à 29 conventions internationales sur l'environnement, la situation sur le terrain demeure critique.[64] De plus, la pollution de l'air,[65] principalement due aux activités minières,[66] tue aujourd'hui plus que le paludisme en RDC,[67] tandis que la contamination toxique de l'eau issue des activités minières,[68] signalée par RAID et Afrewatch,[69] aggrave encore les crises de santé publique.

## a. Initiatives du gouvernement pour atténuer l'impact environnemental de l'exploitation des minerais de transition

Face aux défis environnementaux majeurs, notamment la déforestation massive et la pollution associées aux activités minières, le gouvernement congolais a pris des initiatives courageuses pour atténuer les impacts préjudiciables de l'exploitation minière sur l'environnement et les communautés locales. Le Code Minier de 2018 renforce ces efforts en introduisant des exigences plus strictes pour la réalisation d'études d'impact environnemental et social (EIES) et l'élaboration de plans de gestion environnementale et sociale (PGES). Ces mesures visent à garantir que chaque projet minier prend en compte les risques environnementaux et sociaux avant même le début de l'exploitation et adopte des stratégies en vue de minimiser à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. Aussi, l'article 258 du Code Minier exige que les entreprises minières constituent une garantie financière destinée à couvrir les coûts de réhabilitation des sites miniers une fois les activités terminées. Cette garantie est placée dans un fonds spécial pour garantir que les obligations de restauration environnementale sont remplies, même si l'entreprise cesse ses activités. Ce fonds permet d'assurer que les entreprises minières allouent des ressources suffisantes pour la restauration des écosystèmes dégradés et le rétablissement de la biodiversité après la fin des opérations. Ces fonds sont un instrument essentiel pour garantir que les acteurs du secteur respectent leurs obligations en matière de protection de l'environnement.

En outre, la RDC a mis en œuvre plusieurs lois et créé plusieurs institutions clés pour réguler les impacts environnementaux de l'exploitation minière. La loi n° 11/009 du 9 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement a été adoptée en vertu du décret n° 14/019 du 2 août 2014, qui établit les règles de fonctionnement des mécanismes procéduraux en matière de protection de l'environnement,[70] ainsi que le Code Forestier,[71] fournissent un cadre juridique solide pour la protection des ressources naturelles.

L'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE),[72] créée pour surveiller les impacts des industries extractives sur l'environnement, joue un rôle central dans la mise en œuvre des réglementations et l'évaluation de la conformité des entreprises aux normes environnementales. Cependant, malgré ces initiatives, les dommages environnementaux, y compris la déforestation, restent significatifs, et les progrès réalisés pour les réduire sont limités. Parmi les difficultés persistantes, à l'instar de plusieurs autres pays, citons le manque de ressources pour une application stricte des lois, les pressions politiques, ainsi que les pratiques illégales dans le secteur.[73]

Le gouvernement a également mis en place l'Agence Congolaise de Transition Énergétique et du Développement Durable (ACTEDD),[74] qui est chargée de coordonner les politiques de transition énergétique tout en intégrant les préoccupations environnementales et sociales. L'ACTEDD travaille à s'assurer que les initiatives de développement du secteur minier sont alignées sur les objectifs de développement durable du pays.

Enfin, l'engagement de la RDC à respecter les recommandations des conférences climatiques internationales (COP 26, 27 et 28)[75,76] témoigne de la volonté du gouvernement d'inscrire son secteur minier dans une trajectoire de développement durable.[77] Le gouvernement s'est engagé à renforcer ses actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en limitant la déforestation et en promouvant des technologies d'exploitation minière moins polluantes.

Pour répondre aux défis complexes en matière d'impact environnemental auxquels la République démocratique du Congo (RDC) est confrontée dans la gestion de ses ressources naturelles, il est crucial d'adopter une approche intégrée, combinant des réformes législatives, institutionnelles et diplomatiques solides.

## Recommandations

L'établissement d'une exploitation minière responsable nécessite des mécanismes solides de surveillance, de transparence et de protection environnementale afin de minimiser les impacts préjudiciables et de promouvoir une gouvernance équitable.

- Pour cela, il est indispensable de renforcer les organes de surveillance indépendants, chargés de suivre et d'évaluer les impacts sociaux, environnementaux et sur les droits humains de l'exploitation minière. Ces organes doivent disposer de l'autonomie nécessaire pour assurer un suivi rigoureux et être appuyés par une législation garantissant la protection des défenseurs des droits humains.

- Il est essentiel aussi de veiller à la publication systématique des études d'impact environnemental et social des projets miniers, ainsi que des plans d'atténuation[78] pour garantir que les entreprises respectent les normes environnementales et minimisent les dommages écologiques. Le ministère des Mines et les compagnies doivent être tenus responsables de ces engagements, et la communauté internationale doit jouer un rôle actif en conditionnant l'accès à certains financements à la transparence dans ces processus.

- Par ailleurs, une meilleure préservation de la biodiversité serait assurée par l'adoption de lois exigeant des évaluations d'impact stratégique avant toute exploration, qui s'ajoute à la création explicite de zones interdites à l'exploitation minière, telles que les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, les forêts du Bassin du Congo et d'autres écosystèmes critiques, garantirait.[79] Ces zones protégées devraient être clairement définies et accompagnées de mécanismes stricts de surveillance et de sanctions pour dissuader toute violation, afin de prévenir des impacts irréversibles sur les écosystèmes et les communautés qui en dépendent.

Sur le plan diplomatique, la RDC a tout intérêt à renforcer son positionnement en tant qu'acteur clé dans la transition énergétique mondiale, et limiter les effets préjudiciables de la transition énergétique sur la sécurité humaine de ses habitants. Le rôle de la Forêt du Bassin du Congo, en tant que puits de carbone, est essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Le gouvernement congolais doit utiliser cet atout en plus de son rôle dans la chaîne d'approvisionnement des minerais de transition pour négocier davantage de financements climatiques, obtenir des compensations pour ses efforts de préservation environnementale, et jouer un rôle central dans les forums internationaux sur le climat. Par des collaborations avec d'autres pays riches en ressources naturelles, la RDC peut également négocier de meilleures conditions commerciales pour ses minerais, en imposant des exigences de durabilité et en s'assurant que les marchés internationaux reconnaissent la valeur stratégique de ses ressources dans la transition énergétique.

# 2. Maîtriser le pilotage de la transition énergétique

Les réserves considérables de minerais de transition de la RDC ne bénéficieront à sa population que si le pays énonce clairement une stratégie nationale qui va dans ce sens et procède à l'harmonisation de ses politiques sectorielles,[80] notamment en matière de développement durable, d'industrialisation et de gestion des ressources minières. Alors que plusieurs pays en possession de minerais de transition, comme le Chili[81] et le Ghana,[82] ont déjà élaboré des plans stratégiques de transition énergétique, la RDC accuse du retard en la matière. Il est impératif que la RDC se dote d'une stratégie pour les minerais de transition est essentielle pour la RDC si elle veut maximiser ses ressources, favoriser le développement durable, améliorer l'accès à l'énergie, respecter ses engagements internationaux, protéger l'environnement et garantir les droits des communautés locales.

## Élaborer au plus vite une stratégie des minerais de transition alignée sur une stratégie nationale holistique de la transition énergétique

L'élaboration d'un plan stratégique pour les minerais de transition en République démocratique du Congo (RDC) se heurte à des obstacles significatifs.

Il est essentiel que cette stratégie s'aligne sur une stratégie nationale globale de la transition énergétique, qui tient compte des difficultés d'accès à l'électricité et reflète la vision de la RDC pour sa propre transition. Même si plusieurs documents existent, comme le Plan d'adaptation national 2022-2026[83] et la Stratégie nationale de développement durable 2021-2023,[84] ainsi qu'une politique énergétique soutenue par le PNUD et l'UNCDF,[85] une telle fragmentation des documents et stratégies entrave l'élaboration d'une approche intégrée et efficace. Il s'agit là d'une difficulté majeure, car elle complique la mise en place d'une approche cohérente et coordonnée. Chaque document ou programme peut avoir des priorités, des objectifs ou des méthodologies distincts, susceptibles de donner lieu à des incohérences dans l'exécution des politiques, des redondances d'efforts et des conflits d'objectifs. Par ailleurs, une telle fragmentation rend difficile la mobilisation de ressources de manière efficace et l'implication de toutes les parties prenantes, ce qui peut nuire à la mise en œuvre réussie de la transition énergétique. Le défi réside donc dans la nécessité de créer un cadre intégré et harmonisé pour favoriser une action collective et coordonnée. De plus, l'absence d'une littérature nationale indépendante sur la transition énergétique laisse un vide en matière de recherche et d'analyse, freinant l'établissement d'une base de connaissances solide pour orienter les politiques. En outre, il est crucial de surmonter la difficulté de développer un narratif cohérent et commun au sein de la société civile, car les divergences d'opinions peuvent fragiliser la mobilisation autour d'une vision commune.

Par ailleurs, les conversations avec les parties prenantes font état d'un ralentissement du dialogue autour d'une stratégie nationale sur les minerais de transition qui repose sur une stratégie nationale de transition énergétique, ce qui limite la capacité du gouvernement à mobiliser les ressources nécessaires et à impliquer les parties prenantes de manière proactive. Plusieurs raisons profondes sont à l'œuvre : des conflits d'intérêts, l'absence de coordination interinstitutionnelle inexistante et le manque de participation des acteurs clés. Par conséquent, la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour les minerais de transition devient

non seulement urgente, mais également essentielle pour garantir un avenir durable au pays. Les parties prenantes à qui nous avons parlé affirment que cette situation est aggravée par la politisation de l'action publique, la disparité des initiatives au sein des différents ministères et une faible coordination entre les parties prenantes, y compris le secteur privé, la société civile et les organismes internationaux. Comme évoqué plus haut, la diversité des compétences techniques au sein des différents ministères (Environnement et Développement durable, Mines, Hydrocarbures, Ressources Hydrauliques, Intégration Régionale, Finances, Affaires Coutumières, etc.) reflète une richesse d'expertises mais engendre également des visions divergentes quant aux priorités et aux approches à adopter pour la transition énergétique. Ces différences peuvent conduire à un manque de coordination intersectorielle, rendant difficile l'élaboration et la mise en œuvre de politiques cohérentes et intégrées qui répondent à la fois aux impératifs économiques, environnementaux et sociaux. Pour surmonter ces difficultés, il est impératif d'établir des mécanismes de collaboration solides entre les différentes parties prenantes, tout en renforçant les capacités institutionnelles et en favorisant une approche inclusive qui intègre les préoccupations des communautés locales et de la société civile.

L'approche du gouvernement congolais pour bénéficier de la transition énergétique a certes été marquée par plusieurs initiatives prometteuses, mais également par des limites notables.

Le Code Minier de 2018 a introduit la catégorie de substance minérale stratégique, reconnaissant ainsi l'importance de certains minerais pour l'économie nationale. Le décret n° 18/042 de 2018,[86] déclarant le cobalt comme substance minérale stratégique, a constitué un pas important dans la reconnaissance du rôle central des minerais de transition dans l'économie mondiale. En parallèle, la création de l'Entreprise Générale du Cobalt[87] et les premières réflexions sur l'ajout de valeur ont vocation à stimuler l'industrialisation locale et à renforcer la chaîne de valeur minière.[88]

Ces initiatives visent à développer des infrastructures industrielles locales afin de capter une plus grande part de la chaîne de valeur, actuellement dominée par les acteurs internationaux.

La création du Conseil Congolais de la Batterie (CCB)[89] est une étape supplémentaire dans la coordination des parties prenantes autour de l'industrie des batteries en République démocratique du Congo (RDC). En tant que plateforme stratégique, le CCB vise à rassembler des acteurs publics et privés pour promouvoir la chaîne de valeur des batteries, particulièrement dans un contexte où la RDC détient une part importante des réserves mondiales de cobalt. Le CCB a le potentiel d'attirer des investissements internationaux en faveur du soutien à une industrialisation locale. Ce conseil a déjà élaboré une vision et une étude de faisabilité pour l'implantation d'une unité de raffinage de métaux.

Cependant, bien que le CCB joue un rôle clé dans la gestion des retombées économiques de la chaîne des batteries, il est essentiel que sa stratégie reste alignée sur les dynamiques en amont du secteur minier.[90] Si l'accent est naturellement mis sur le développement du secteur aval, notamment la transformation locale des matières premières et la production de batteries, il est important que, dans le cadre d'une stratégie nationale sur les minerais de transition, ces efforts soient complétés par des initiatives destinées à optimiser les processus d'exploration, d'octroi de licences, de gouvernance des mines, ainsi qu'à garantir la suffisance de l'approvisionnement. Des lacunes dans l'intégration des approches pourraient compromettre la durabilité à long terme de la stratégie, car des pratiques responsables en amont sont essentielles pour garantir l'approvisionnement stable et éthique des matières premières.

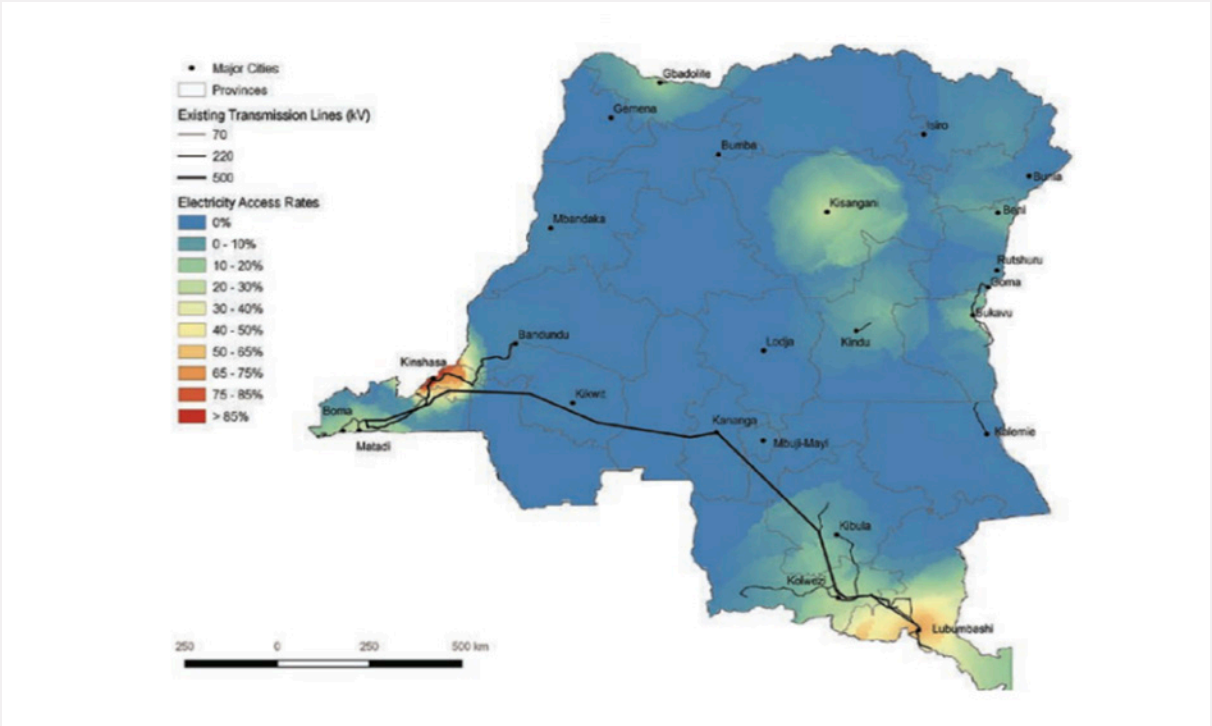
## Harmoniser les objectifs énergétiques et miniers : une nécessité pour une transition énergétique juste de la RDC

L'harmonisation des objectifs énergétiques et miniers en République démocratique du Congo (RDC) est cruciale pour un développement durable et une transition énergétique juste. En intégrant ces deux secteurs, la RDC pourra valoriser ses ressources minières tout en répondant aux besoins énergétiques locaux, favoriser l'industrialisation, créer des emplois et améliorer la chaîne de valeur minière. Une stratégie cohérente permettra de réduire la pauvreté énergétique, de renforcer la compétitivité économique et de contribuer aux objectifs climatiques mondiaux. Deux aspects importants sont à prendre en compte dans cette harmonisation :

### L'accès à l'électricité

La RDC se positionne comme un acteur clé dans la transition énergétique mondiale, étant riche en ressources minières cruciales pour les technologies vertes. Cependant, cette reconnaissance en tant que pourvoyeur de minerais de transition masque un paradoxe alarmant : malgré son potentiel hydroélectrique colossal,[91] la RDC n'a pas su se doter d'une infrastructure énergétique adéquate pour satisfaire aux besoins élémentaires de sa propre population. Faute d'alternatives viables, les populations se tournent massivement vers les biocombustibles. La dépendance excessive du pays aux biocombustibles et aux déchets[92] pour sa production d'énergie contribue non seulement à une crise énergétique,[93] mais occasionne également des problèmes de santé publique et de dégradation environnementale.[94] Cette pratique aggrave non seulement le changement climatique, mais compromet également les opportunités de financement pour des initiatives telles que le Programme de Séquestration de Carbone (PSE). Alors que les discussions internationales se concentrent sur l'exploitation des ressources de la RDC pour alimenter les économies des pays développés, les Congolais continuent de vivre dans l'ombre de cette exploitation, avec seulement 19 % des 108 millions d'habitants de la RDC qui ont accès à l'électricité, selon la Banque mondiale – environ 41 % en zones urbaines et 1 % en zones rurales.[95]

**Carte 2.** Part de la population sans accès à l'électricité.




Source : Harvard Kennedy school (2023), Value Amidst Transition: Evaluating Strategic Opportunities for Value Addition in the Democratic Republic of Congo 2023 Policy Analysis Exercise Prepared for the World Bank Energy and Extractives Global Practice[96]

Il est impératif de développer des solutions énergétiques durables et adaptées aux besoins locaux pour rompre ce cercle vicieux et favoriser un développement résilient et inclusif.

Les pénuries et l'intermittence énergétiques contraignent les entreprises manufacturières à produire la moitié de leur électricité à partir de groupes électrogènes, à un coût pouvant atteindre 1 dollar par kWh. Cette intermittence perturbe la production industrielle et en accroît les coûts, entraînant une perte annuelle estimée à 11 % du chiffre d'affaires pour ces entreprises.[97] Les entreprises qui importent du diesel pour alimenter leurs groupes électrogènes sont par ailleurs exposées à la volatilité des prix et aux risques exogènes liés aux coûts régionaux du diesel.

### Vers une synergie mines-énergie

Cette harmonisation des objectifs énergétiques et miniers est d'autant plus urgente en RDC qu'un échec à intégrer ces deux secteurs mettrait en péril la légitimité sociale des projets liés aux minerais de transition énergétique. En effet, les communautés locales pourront percevoir cette séparation comme une exploitation injuste de leurs ressources naturelles, sans bénéfices tangibles pour leur développement. De plus, l'approvisionnement en énergie pour les activités minières et de transformation pourra être l'occasion de répondre dans le même temps aux besoins énergétiques de la population locale, en particulier dans les zones rurales, où l'accès à l'électricité demeure limité. Enfin, en rattachant les ressources minières de transition aux besoins énergétiques nationaux, notamment pour des applications telles que les batteries pour véhicules à deux roues, la RDC pourra non seulement renforcer son secteur minier, mais aussi stimuler l'innovation et la diversification économique, tout en contribuant aux objectifs climatiques mondiaux.

## Recommandations

Pour que la RDC puisse capitaliser pleinement sur ses ressources naturelles tout en répondant à ses propres besoins énergétiques, plusieurs pistes de solutions doivent être explorées et mises en œuvre de manière cohérente.

- La première étape consiste à harmoniser les politiques sectorielles existantes avec les objectifs de transition énergétique. Il est essentiel d'établir une stratégie nationale intégrée pour la transition énergétique qui regroupe toutes les initiatives en cours, depuis les efforts d'industrialisation jusqu'à la gestion des minerais stratégiques. Une telle feuille de route doit refléter non seulement les besoins mondiaux en minerais de transition, mais surtout les besoins énergétiques internes de la RDC, notamment en matière d'accès à l'électricité. Étant donné le rôle crucial de la coordination régionale dans les initiatives de création de valeur ajoutée, il est essentiel d'intégrer cette dimension en tenant compte des difficultés liées à la coopération avec les pays voisins.

- Il est également crucial d'élaborer une stratégie nationale sur les minerais de transition, intégrée et complémentaire à la stratégie de transition énergétique. Cette stratégie devrait définir des priorités claires en matière de gouvernance, d'exploration, d'octroi de licences, de transformation locale et d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, tout en garantissant une gestion durable et transparente des ressources. Une telle approche permettrait d'aligner les ambitions de développement industriel et énergétique de la RDC sur les exigences du marché mondial et les besoins nationaux.

- Ensuite, le renforcement de la coordination interinstitutionnelle sera essentiel, à travers la création d'un cadre de concertation permanent regroupant les différents ministères, le secteur privé, la société civile et les communautés locales. Un tel mécanisme, basé sur un dialogue multi-acteurs, pourrait permettre de renforcer la complémentarité des actions des parties prenantes, et de s'assurer que cette transition énergétique soit juste, ne laissant personne de côté[98].

Dans l'élaboration de cette stratégie, il faudra identifier des mécanismes de financement innovants, justes et équitables, notamment pour des initiatives d'ajout de valeur ainsi que de déploiement des énergies renouvelables modernes. La RDC possède un potentiel considérable en énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne, qui reste sous-exploité. Un plan de déploiement rapide des énergies renouvelables, à l'image du JETP sénégalais,[99] contribuera à réduire la dépendance aux sources d'énergie polluantes et à fournir de l'électricité à une population largement non électrifiée. Les bailleurs de fonds climatiques et les partenaires de développement doivent jouer un rôle clé dans l'atténuation des risques financiers associés à ces projets, en particulier ceux liés à l'alimentation en énergie des chaînes de valeur des batteries et des véhicules électriques.

Le pilotage de la transition énergétique en RDC exige une approche holistique, combinant une meilleure coordination interinstitutionnelle, une mobilisation des ressources financières et une valorisation accrue des minerais de transition. Seule une vision nationale partagée par l'ensemble des acteurs pourra assurer la gestion durable des ressources énergétiques et minières du pays, tout en garantissant un développement inclusif et respectueux de l'environnement.



Photo by Paul-Alain Hunt / Unsplash

# 3. Renforcer la transparence, la redevabilité et la lutte contre la corruption dans toute la chaîne de valeur

Pour que la RDC tire parti de ses ressources tout en réduisant les risques de corruption et en favorisant la durabilité, il est essentiel de renforcer la gouvernance à chaque étape de la chaîne de valeur minière, notamment l'octroi des licences, la gestion des revenus, l'impact environnemental et l'ajout de valeur. Une amélioration de la gouvernance par les autorités congolaises pourrait freiner la tendance des fabricants de batteries à se détourner des sources congolaises pour leur approvisionnement en cobalt congolais, due en partie à des préoccupations persistantes concernant la garantie des licences, les problèmes de corruption et les conditions de vie des mineurs artisanaux.

Il est important de noter qu'**« il ne s'agit pas de réinventer la roue »**[100] : des solutions éprouvées, de bonnes pratiques, qui ont eu des résultats concluants dans d'autres pays, peuvent être adaptées et appliquées à la RDC pour améliorer la gestion du secteur minier. Une gouvernance transparente et responsable est essentielle pour éviter les pièges de la mal-gouvernance, de la corruption et de l'exploitation non durable.

En traitant la question de la gouvernance, plusieurs préoccupations doivent être réglées, mais voici une série de priorités qui, d'après nous, méritent l'attention des parties prenantes de la RDC :

## Renforcer la transparence des contrats

La transparence des contrats miniers en République démocratique du Congo (RDC) est un enjeu crucial pour assurer une gouvernance responsable des ressources minières.[101] La publication des termes des contrats rend possible la garantie de négociations équitables et donc la répartition des risques et des bénéfices entre les entreprises et l'État. Elle participe également à la confiance des parties prenantes et au recul des risques de corruption et d'illégalités. Une divulgation complète des contrats constitue ainsi un pilier central en faveur d'une transition énergétique juste et durable, bien que la transparence des contrats ne puisse se limiter à la simple publication des documents. Elle doit s'inscrire dans un cadre de gouvernance plus vaste et dans le respect des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources naturelles.

En RDC, la publication des contrats a permis de dévoiler des irrégularités et des pratiques de corruption. Par exemple, la divulgation des accords a révélé que l'homme d'affaires Dan Gertler avait acquis des licences minières (cobalt, cuivre, etc.) et pétrolières à des prix largement sous-évalués,[102] réalisant des profits considérables en revendant ces licences à des multinationales, ce qui a entraîné d'importantes pertes pour l'État congolais. Selon le Département du Trésor des États-Unis, ces transactions auraient coûté à la RDC plus de 1,36 milliard de dollars en seulement deux ans.[103] La transparence contribue ainsi à renforcer la capacité de la société civile à surveiller de telles pratiques et à les dénoncer.

Des progrès ont été réalisés en matière de divulgation des contrats miniers grâce à des initiatives internationales telles que l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).[104] En 2022, la RDC a obtenu un score de 90/100 pour la transparence des contrats dans la validation de l'ITIE,[105] en grande partie grâce à la publication des licences et contrats depuis 2021. Toutefois, des inquiétudes persistent concernant la divulgation incomplète de certains documents, en particulier les annexes et les avenants des contrats. La publication partielle de l'accord initial avec la SICOMINES en 2008,[106] qui prévoyait un investissement de 3 milliards de dollars dans des infrastructures, a suscité des critiques sur le déséquilibre des termes contractuels entre la partie congolaise et la partie chinoise.

L'une des lacunes majeures dans les antécédents en matière de transparence des contrats miniers en RDC concerne les retards fréquents dans leur publication. Le délai légal de publication de 60 jours après la signature[107] a rarement été respecté par le passé, ce qui suscite des doutes sur la fiabilité et la transparence des processus. Par exemple, la publication tardive du contrat de la SICOMINES a éveillé les inquiétudes de la société civile et des partenaires internationaux. Les retards de divulgation complète des annexes et de tous les termes financiers limitent la capacité des parties prenantes à suivre les flux financiers et à évaluer l'impact des projets extractifs. Jean-Jacques Kayembe, Coordinateur National de l'ITIE, a souligné que les parties prenantes n'ont toujours pas reçu les précisions qu'elles avaient demandées au sujet du dernier accord impliquant Dan Gertler.[108]

Plus récemment, le FMI a reconnu les progrès accomplis à cet égard et constate la publication des contrats miniers dans un délai de 60 jours suivant leur signature, y compris l'avenant au contrat avec la SICOMINES, publié le 1er mai 2024.[109] Cependant, l'amélioration de la redevabilité et de la supervision des entreprises d'État reste critique pour garantir que les fonds sont canalisés vers le Trésor, afin d'accroître la traçabilité et de réduire les risques de corruption. À ce titre, des acteurs de la société civile encouragent la GECAMINES de procéder à la divulgation complète de ses contrats[110]. En effet, toute opacité peut alimenter la corruption, attiser les conflits d'intérêts et compromettre la bonne gouvernance du secteur minier.

Pour améliorer la transparence, le gouvernement congolais pourrait fournir des informations actualisées et accessibles sur les projets en cours, en particulier ceux liés à la transformation des ressources stratégiques. Les entreprises extractives devraient, quant à elles, être tenues de publier des rapports financiers détaillés et des informations permettant d'évaluer leur respect des normes nationales et internationales. La divulgation complète des paiements aux gouvernements, des revenus issus des projets, et des détails des accords commerciaux est cruciale pour restaurer la confiance et assurer une supervision réelle.

## Lutter contre la corruption

L'un des problèmes majeurs tient à la compétition intense qui s'exerce pour accéder aux ressources minières et entraîne un risque accru de corruption[111]. Des exemples troublants illustrent cette réalité, notamment un audit révélant des anomalies dépassant 400 millions de dollars entre 2010 et 2020 dans les comptes d'une entreprise publique[112] active dans des projets clés de cobalt et de cuivre. Ces fonds manquants semblent avoir été détournés, soulignant la vulnérabilité du secteur face à la corruption. Sans oublier l'affaire Dan Gertler qui a causé des pertes de recettes publiques d'au moins 1,36 milliard de dollars.[113]

Le risque de corruption ne se limite pas seulement aux opérations commerciales. Il se manifeste dès l'octroi des licences et les négociations contractuelles, où l'absence de transparence et de bonne gouvernance peut favoriser des comportements malhonnêtes. L'analyse par Transparency International des risques dans le secteur minier met en lumière quatre problèmes majeurs : les mauvaises conditions de travail au sein de l'administration minière, qui favorisent la corruption, l'immixtion politique dans les droits miniers, l'opacité des contrats miniers, et les doutes sur l'objectivité

des études d'impact environnemental réalisées par les fonctionnaires en charge du contrôle.[114] Ces facteurs créent un environnement propice à la corruption et à l'inefficacité, rendant urgentes les actions de plaidoyer, de transparence et de renforcement des capacités.

Dans la lutte contre la corruption, il est crucial d'adopter des approches ciblées. Le gouvernement devrait prioriser l'identification des points de vulnérabilité dans la chaîne de décision liée aux projets miniers et adopter des stratégies d'atténuation spécifiques pour contrer les risques de corruption. En particulier, la transparence doit être renforcée en ce qui concerne les bénéficiaires effectifs des entreprises minières, afin de prévenir l'évasion fiscale et d'endiguer l'influence de groupes d'intérêts particuliers dans le secteur. Cette transparence est essentielle pour lutter contre la corruption dans le secteur minier, en particulier lors de l'octroi de licences.[115] Une coordination stratégique avec la CENAREF et l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption (APLC) est indispensable pour garantir l'efficacité du registre des bénéficiaires effectifs, y compris dans le secteur des mines artisanales (ASM).

Ce registre doit être appuyé par des efforts de renforcement institutionnel, des stratégies proactives de lutte contre le blanchiment d'argent, et une meilleure disponibilité des données financières. Cela inclut également la réduction de la dépendance aux transactions en espèces et la modernisation de la couverture du système bancaire. Par ailleurs, la création d'unités dédiées à la lutte contre le blanchiment et le renforcement des capacités des institutions concernées contribuerait à une gouvernance plus transparente et à une redevabilité accrue dans la gestion des ressources naturelles, réduisant ainsi les risques d'abus systématiques.

L'obligation faite aux agents de la fonction publique impliqués dans la régulation minière de déclarer leur patrimoine et leurs intérêts financiers personnels renforcerait encore cette lutte contre la corruption, en dissuadant les conflits d'intérêts et en consolidant le cadre de redevabilité. Ce cadre devrait être soutenu par un partenariat actif avec la communauté internationale, qui pourrait apporter des ressources et un soutien logistique au gouvernement, aux organisations de la société civile, aux journalistes d'investigation et aux lanceurs d'alerte, ce qui contribuera à une plus grande intégrité dans les processus de décision.

## Donner la place qu'il faut à la transparence, à la redevabilité et à la lutte contre la corruption dans les plans de création de valeur

La majorité des projets visant à ajouter de la valeur aux ressources naturelles nécessitent d'importants investissements initiaux et mettent souvent plusieurs années avant de devenir rentables. Par conséquent, il est essentiel de garantir une gouvernance prévisible et transparente, à la fois pour l'ensemble du secteur minier (afin de limiter les risques d'interruptions dans l'approvisionnement en minerais) et pour les initiatives spécifiques de valorisation. Cette stabilité réglementaire renforce la confiance des investisseurs. Par ailleurs, comme mentionné dans les analyses précédentes, les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) jouent un rôle croissant dans les décisions d'investissement, incitant à des pratiques plus responsables et durables.

Pour la RDC, il est impératif de mettre en œuvre des politiques d'ajout de valeur dans le secteur des minerais de transition, essentiels à l'économie verte mondiale. Cependant, ces initiatives exposent le pays à des risques de corruption élevés, affectant tous les niveaux de la chaîne de valeur.[116] L'octroi de permis pour les unités de transformation peut être entachée de favoritisme, de népotisme ou de pots-de-vin, comme observé dans d'autres contextes similaires.

Pour y remédier, le gouvernement doit adopter une stratégie intégrée fondée sur la transparence et la consultation. Celle-ci doit prévoir notamment la publication systématique des permis, contrats et incitations financières, ainsi que la numérisation des démarches administratives afin de limiter les interactions humaines. Pour cela, il est indispensable de

renforcer la capacité logistique des institutions de préventions et de répression, telles que l'APLC et l'Inspection Générale des Finances (IGF), et de créer un mécanisme indépendant de suivi des projets, qui implique des représentants de la société civile. Par ailleurs, l'intégration de technologies peut garantir la traçabilité des flux financiers et des volumes de production, réduisant ainsi les opportunités de malversations. Ces efforts, combinés à des sanctions dissuasives pour les contrevenants et à des partenariats internationaux, permettraient à la RDC de maximiser les bénéfices de sa transition minière tout en limitant les impacts négatifs de la corruption.

La transparence et l'implication citoyenne doivent être au cœur des politiques d'ajout de valeur dans le secteur minier. Cela passe par la divulgation systématique des études de faisabilité, des analyses coûts-bénéfices et des évaluations d'impact environnemental et social, en concertation avec les communautés affectées. Ces démarches inclusives, soutenues par des débats informés sur les compromis économiques, permettraient d'éviter des politiques mal adaptées, souvent cibles de la mainmise des élites. La participation renforcée des parlementaires, de la société civile et des médias est essentielle pour surveiller et orienter ces initiatives, afin d'assurer qu'elles génèrent des bénéfices partagés et durables dans un contexte de transition énergétique.



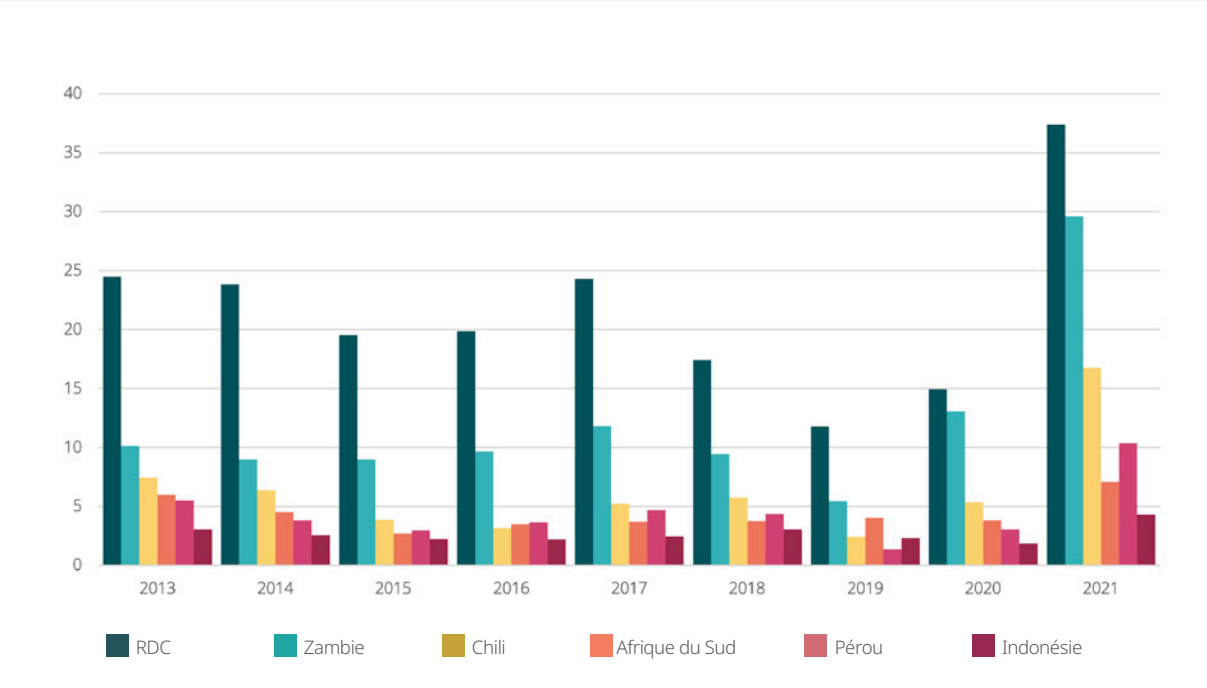
Photo by Issa Kashala / Shutterstock

# 4. Renforcer la mobilisation des ressources intérieures

La mobilisation des ressources intérieures est un impératif économique et un élément essentiel pour réussir la transition énergétique en RDC. Par l'exploitation de ses richesses naturelles et la mise en œuvre des réformes adéquates, le pays a les moyens de transformer son potentiel en des opportunités concrètes pour sa population. La RDC dispose d'une chance unique de façonner son avenir et d'inspirer d'autres nations riches en ressources vers un développement durable et inclusif. Dans un contexte de raréfaction des financements extérieurs pour les pays en développement, cette démarche est cruciale pour garantir la stabilité financière et soutenir les investissements nécessaires à la transition énergétique.

Les régimes fiscaux actuels de plusieurs pays miniers africains, notamment celui de la RDC, demeurent inadéquats face aux défis posés par l'industrie extractive et sa contribution effective aux finances publiques.[117] Malgré plusieurs réformes du code minier de la RDC, comme l'introduction d'une redevance de 10 % sur les substances stratégiques, la part des revenus miniers dans le PIB reste faible. La rente minière dépasse de beaucoup les recettes fiscales et il est crucial de mettre en place un système fiscal qui soit en adéquation avec la réalité des rentes et qui favorise une redistribution équitable des richesses générées par l'exploitation minière.

**Graphique 1.** Écart entre la rente des ressources naturelles et les revenus miniers en % PIB de la RDC comparé à quelques pays producteurs entre 2013 et 2021



La mobilisation des ressources provenant des minerais de transition revêt une importance cruciale pour la République démocratique du Congo (RDC), car elle constitue un levier essentiel pour bénéficier de la transition énergétique en vue de financer le plan national de développement. Plusieurs obstacles devront donc être surmontés pour réussir le pari de la mobilisation des ressources intérieures.

Le FMI note la complexité du système fiscal de la RDC, caractérisé par des centaines de catégories fiscales gérées par divers niveaux d'administration (centrale, provinciale et Entités territoriales décentralisées) et agences.[118] Selon le FMI, la multiplicité des acteurs complique le processus de recouvrement et s'accompagne d'une fragmentation du cadre juridique de taxation et de gestion des revenus miniers, ce qui accroît la corruption et porte atteinte au respect des règles par les contribuables. Il devient donc essentiel de simplifier le cadre fiscal pour encourager une meilleure transparence et un climat d'affaires favorable.

Cependant, l'expérience passée, notamment sous le modèle de rétrocession où les paiements n'atteignaient pas toujours les niveaux infranationaux, met en lumière les problèmes liés à une centralisation excessive des paiements.

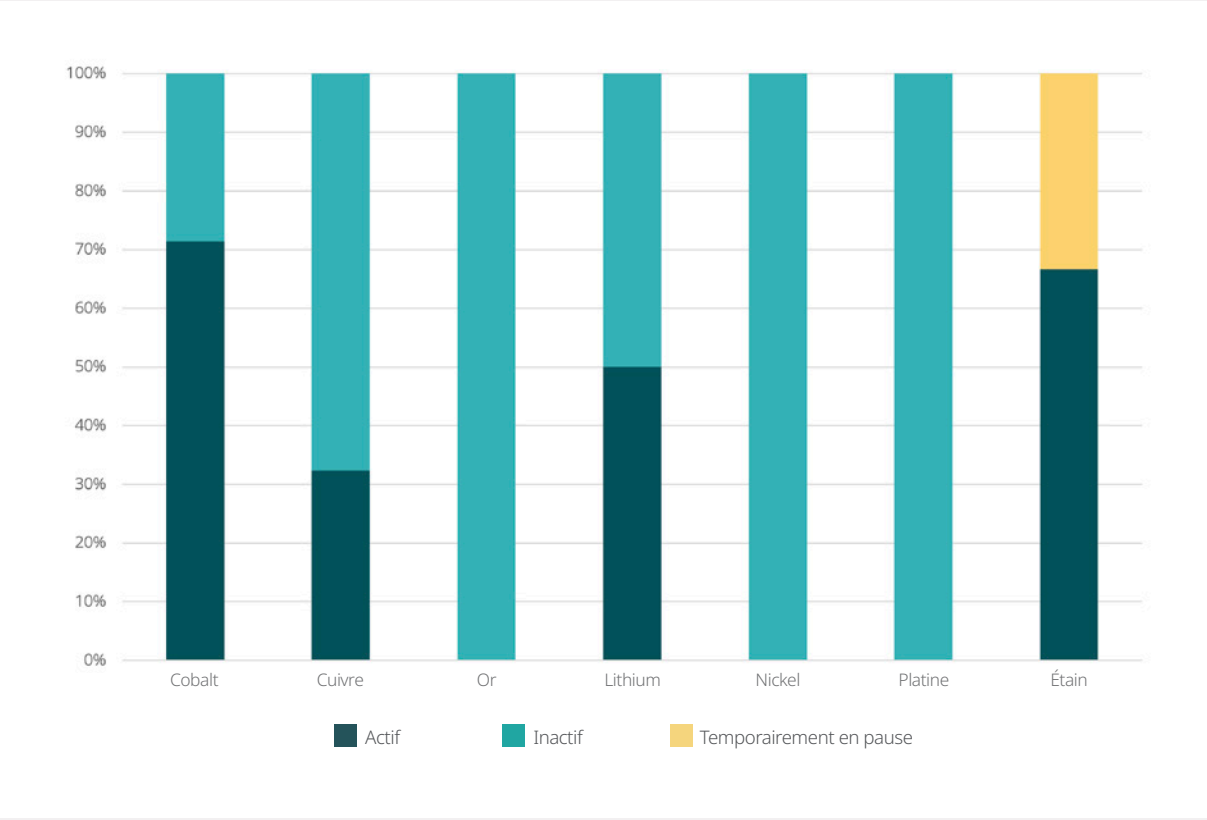
Aussi, les incitations fiscales, souvent mal calibrées, représentent une importante source de perte de recettes pour le Trésor public de la RDC. Les incitations fiscales se manifestent par des dispositions relatives à la réduction ou à l'exonération d'impôts et taxes, la déduction de certaines dépenses de l'assiette du bénéfice imposable, des règles d'amortissement ainsi que celles qui concernent la clause de stabilisation.[119] Les exonérations et les dépenses fiscales dans l'économie sont élevées et entraînent une perte de recettes estimée à 5,7 % due aux exonérations et de 22,3 % des dépenses fiscales des recettes de l'administration centrale.[120] La gestion de ces régimes, notamment pour les partenariats stratégiques, implique une grande discrétion et des avantages négociables.

La possibilité d'accorder des « mesures incitatives » de manière discrétionnaire par voie ministérielle, comme stipulé dans l'article 220 du Code Minier,[121] favorise le traitement différentiel des investisseurs et encourage le lobbying auprès des gouverneurs de province, de la primature et des ministères sectoriels ainsi que la multiplication des pratiques de corruption. De 2011 à 2020, des exonérations douanières en République démocratique du Congo (RDC) ont entraîné une perte de plus de 6,3 milliards de dollars pour l'État, le secteur minier — « pilier de l'économie congolaise » — étant le principal bénéficiaire.[122] Rien qu'en 2021, les exonérations ont coûté au Trésor public 621,9 milliards CDF avec une perte de base imposable de 1 200 milliards CDF, les dépenses fiscales représentant 20 % du manque à gagner total.[123] Pour accroître les recettes, le gouvernement congolais a depuis suspendu les exonérations de TVA sur les importations minières. Une révision des exemptions fiscales est cruciale pour limiter ces pertes et garantir un retour sur investissement pour l'État. Cela pourrait inclure l'introduction de mécanismes plus transparents et systématisés pour l'octroi des exonérations, réduisant ainsi les abus et la corruption.

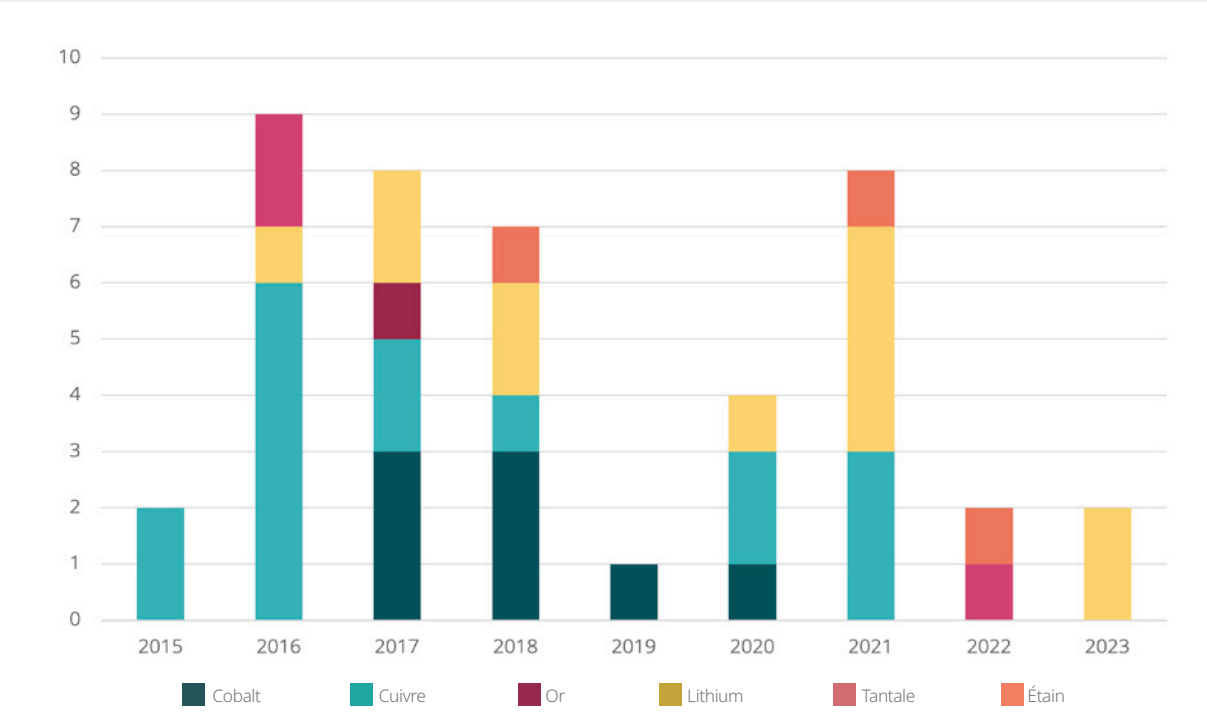
Un autre défi important de la mobilisation des ressources dans ce contexte de la transition est l'exposition à la spéculation sur les titres miniers pour la RDC. La forte prévalence de projets inactifs, notamment dans le cuivre (23 sur 34) et le lithium (2 sur 4), ainsi qu'un total de 43 accords signés depuis 2015, exacerbent le risque de spéculation sur les titres miniers, entraînant des fluctuations potentielles de leur valeur. De plus, l'intérêt sporadique pour ces projets, sans assurance de viabilité à long terme, accentue l'incertitude pesant sur les investisseurs.

Cette spéculation ralentit les investissements productifs et prive l'État de recettes fiscales essentielles. Bien que le Code Minier inclue certaines mesures pour limiter ces pratiques, comme l'article 62 imposant la renonciation à 50 % du périmètre lors du renouvellement d'un permis de recherche, ces dispositions restent insuffisantes.

**Graphique 2:** Situation des projets de minerais de transition en RDC à un stade précoce, selon S&P Global




**Graphique 3:** Nombre d'accords conclus sur les minerais de transition en RDC à un stade précoce, selon S&P Global



Une solution pourrait être l'instauration d'un droit de rachat par l'État pour les titres non exploités depuis une période déterminée, permettant de redistribuer les permis à des entreprises prêtes à investir. Ce mécanisme réduirait les pratiques spéculatives et renforcerait la capacité de l'État à maximiser les revenus issus de ses ressources minières. Certaines juridictions, telles que celle de l'État d'Australie-Occidentale[124], l'ont déjà expérimenté.

La RDC subit d'importantes pertes fiscales dans son secteur minier, dominé par des multinationales qui exploitent la faiblesse de la surveillance fiscale et la complexité de l'administration, notamment via la Gécamines et les administrations provinciales. Ces entreprises recourent à des pratiques d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices (BEPS), en transférant leurs profits vers des juridictions à faible ou sans imposition et en réduisant leur base imposable à l'aide de paiements déductibles tels que les intérêts et redevances. À l'échelle mondiale, le BEPS coûte chaque année entre 100 et 240 milliards de dollars en pertes de recettes fiscales[125]. En Afrique, les flux financiers illicites représentent 8 milliards de dollars de pertes annuelles, la RDC étant le pays d'Afrique francophone le plus affecté. En effet, ses pertes fiscales dans le secteur minier sont estimées à 221 millions de dollars par an, soit 6,3 % de son budget national et environ 2 dollars par habitant.[126] Les pratiques de sous-facturation des exportations et de contrebande, courantes dans le secteur minier congolais, accentuent l'érosion de la base fiscale et privent l'État de ressources essentielles pour son développement économique. Selon le ministre congolais des Finances, la RDC aurait déjà perdu près d'un milliard de dollars de recettes potentielles dans le secteur minier, une situation qui suscite de vives critiques et appelle à une action concertée pour endiguer cette évasion fiscale massive, indispensable pour relancer l'économie et atteindre les objectifs de développement durable.[127]

Le Code Minier de 2018 a introduit des mesures comme l'impôt sur les superprofits, mais la dépendance aux impôts basés sur les bénéfices laisse des failles que les entreprises continuent d'exploiter.

Pour répondre à ce défi,[128] des réformes ciblées sont nécessaires, comme le renforcement des règles de prix de transfert, la limitation des déductions d'intérêts et l'amélioration des pratiques de négociation fiscale. Une action concertée contre l'évasion fiscale pourrait aider la RDC à recouvrer des recettes indispensables pour financer son développement et répondre aux exigences de la transition énergétique.

La mobilisation des ressources intérieures en RDC fait également face à des obstacles majeurs liés au contournement et à la manipulation des mécanismes de traçabilité des minerais. Depuis 2012, l'article *1502 du Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*[129] exige des entreprises utilisant des minerais issus de zones à risques, notamment en RDC, de déclarer leur origine afin de limiter le financement de groupes armés qui tirent profit de ces ressources, soit en taxant les mineurs artisanaux, soit en organisant directement leur extraction. Cependant, les dispositifs de traçabilité montrent des failles importantes. Selon l'ONU, le groupe armé M23 génère environ 300 000 dollars par mois en prélevant des taxes sur la production de coltan dans le Nord-Kivu, ce qui illustre bien les limites des mécanismes en place.[130] En 2022, Global Witness a dénoncé l'échec de l'Initiative de la chaîne d'approvisionnement de l'étain (ITSCI),[131] un programme censé garantir la traçabilité des minerais 3T (étain, tungstène, tantale), qui permettrait en réalité la contrebande et le blanchiment de ces minerais, avec près de 90 % des minerais exportés par le Rwanda provenant illégalement de la RDC. Le rapport de Global Witness souligne que l'autorégulation par l'ITSCI est inefficace et recommande des contrôles rigoureux basés sur des règles de diligence raisonnable stricte, assortis de sanctions en cas d'infraction. Ces failles de traçabilité nuisent aux efforts de mobilisation de ressources fiscales et compromettent la transparence des chaînes d'approvisionnement, rendant nécessaire une révision en profondeur des mécanismes de gouvernance et des pratiques de supervision dans le secteur minier.[132]

La RDC fait face à un défi majeur dans la mobilisation de ses ressources intérieures, en raison de la concurrence fiscale[133] régionale qui conduit à des taux d'imposition bas, ainsi que des clauses de stabilisation[134] dans ses contrats miniers.

Bien que la hausse des prix des minerais stratégiques comme le cobalt et le cuivre profite à l'État par l'augmentation des paiements de redevances, les clauses de stabilisation limitent la possibilité d'introduire des mécanismes fiscaux progressifs, tels que des redevances à taux variable ou des taxes sur les superprofits, qui permettraient de mieux capter les bénéfices lors des cycles de prix élevés.

Ces éléments combinés illustrent un environnement fiscal précaire, entravant la RDC dans ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à son développement économique et à sa transition énergétique.

## Initiatives du gouvernement congolais pour une meilleure mobilisation des ressources intérieures

Le gouvernement congolais a engagé une série d'initiatives et de réformes stratégiques pour optimiser la mobilisation de ses ressources financières. L'une des mesures phares a été la suspension des exonérations de TVA sur les importations minières, décision adoptée pour accroître les recettes fiscales et réduire les pertes de recettes.[135] En 2021, cette mesure a permis de récupérer une part significative des ressources fiscales.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale, le rapport d'activité de la Direction Générale des Impôts (DGI) souligne l'engagement du gouvernement à améliorer l'efficacité du recouvrement des recettes.[136] Les réformes comprennent la lutte contre les pratiques de prix de transfert, la limitation de l'action en recouvrement forcé aux montants correspondant à la créance de l'État, ainsi que l'obligation de rapatrier une partie des recettes d'exportation pour aligner la législation sur la TVA avec la réglementation de change. De plus, le gouvernement a réduit de six à trois mois le délai d'introduction et d'instruction des réclamations administratives, facilitant ainsi une meilleure conformité fiscale.

Une autre mesure significative est la réforme du régime fiscal de 2018, qui a modernisé le système fiscal, le rendant plus transparent et élargissant l'assiette fiscale. Cette réforme a entraîné une révision des taux d'imposition sur les sociétés et l'introduction de nouvelles taxes pour les secteurs extractifs.

Le succès de la renégociation du projet SICOMINES[137], un partenariat entre la RDC et des investisseurs chinois, constitue une autre mesure significative du gouvernement pour renforcer la mobilisation des ressources. Ce projet, qui associe exploitation minière et développement d'infrastructures, a été révisé et cherche à garantir un flux de revenus plus stable pour l'État congolais.

## Recommandations

Pour maximiser les retombées fiscales et économiques en RDC, une série de recommandations ciblées s'avère nécessaire, en particulier pour améliorer la gestion des ressources naturelles et l'efficacité des infrastructures financées par des prêts. Une première priorité est d'établir un plan de mesures correctives pour résoudre les lenteurs de décaissement observées dans les prêts d'infrastructure du projet SICOMINES. Ce plan devrait s'appuyer sur une enquête approfondie des causes des retards et proposer des mesures correctives précises, garantissant l'utilisation optimale des fonds alloués aux projets d'infrastructures dans les délais impartis.

Au niveau fiscal, le renforcement des audits externes de l'administration fiscale est crucial pour accroître la transparence et l'efficacité des processus. La RDC doit également améliorer la maîtrise des volumes de production et des exportations des ressources naturelles, notamment dans le secteur minier, pour limiter les pertes de recettes liées à des pratiques de minoration des déclarations. En instaurant des systèmes de vérification indépendants ou des audits plus fréquents, le gouvernement pourrait ainsi renforcer la fiabilité des données de production, indispensable pour une taxation équitable.

L'État pourrait également clarifier et encadrer davantage ces arrangements pour assurer une répartition équitable des ressources, et envisager une réforme de l'imposition sur les superprofits. Le remplacement de cet impôt par une redevance à taux variable permettrait d'ajuster les recettes publiques en fonction de la volatilité des prix des métaux.[138] Ce modèle, appliqué avec succès en Côte d'Ivoire et en Mauritanie, offre un moyen de simplifier le recouvrement des impôts tout en accroissant la prévisibilité des recettes publiques, là où l'impôt sur les bénéfices reste souvent difficile à appliquer. Toutefois, il convient de souligner que ce système, bien qu'efficace pour mieux saisir l'impact des fluctuations des prix, ne constitue pas une parfaite substitution à la rentabilité des entreprises, et peut ne pas refléter de manière totalement précise leur capacité bénéficiaire.

Face aux pressions des marchés internationaux, la RDC, à l'instar de ses voisins africains, pourrait tirer parti d'une harmonisation régionale des régimes fiscaux pour éviter une « course au moins-disant » fiscal. Plutôt que d'imposer une égalisation complète des taux ou des bases fiscales, l'idée serait de mettre en place un socle commun,[139] notamment pour les taxes essentielles à la lutte contre l'évasion fiscale, et de se mettre d'accord sur des règles communes, telles que les règles de « safe harbour » (régime de protection). Une telle coordination fiscale permettrait de renforcer la position de négociation des États vis-à-vis des multinationales tout en protégeant les recettes fiscales contre les abus. Cette approche, tout en tenant compte du contexte spécifique de chaque pays, pourrait être un levier stratégique pour promouvoir une fiscalité plus équitable et efficace à l'échelle régionale. Une adaptation des politiques fiscales, combinée à une gestion plus transparente des incitations fiscales, favoriserait une meilleure redistribution des revenus issus des ressources naturelles.

La RDC pourrait réexaminer ses incitations fiscales,[140] afin d'en maximiser l'efficacité dans le nouveau contexte mondial. Le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (CBAM) de l'Union Européenne[141] est une autre mesure qui pourrait avoir des effets préjudiciables sur les revenus du pays.

Il serait donc crucial que la RDC plaide en faveur d'une conception du CBAM qui tienne compte des spécificités de son industrie extractive ou 'envisage des mécanismes d'atténuation comme des taxes carbone locales pour compenser l'impact économique de cette mesure. Une introduction prudente de ces taxes locales pourrait également élargir l'assiette fiscale, tout en minimisant les risques de pénalités de l'UE.

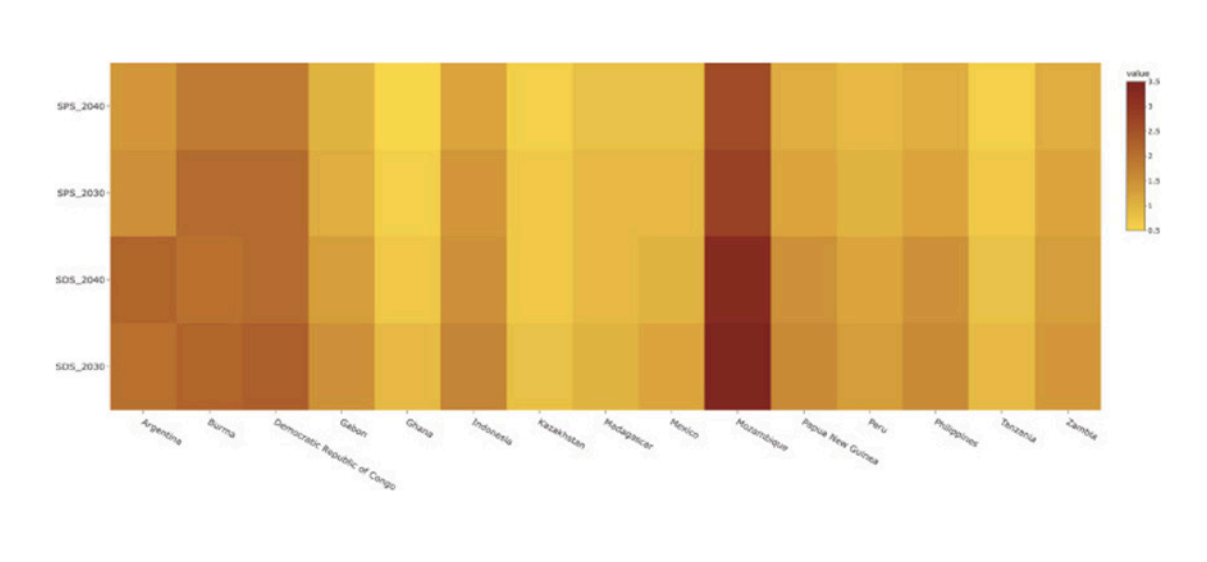
L'État congolais doit également encadrer plus strictement le processus d'octroi des incitations fiscales et des exonérations. Il est recommandé de rendre les processus de prise de décision plus transparents en impliquant davantage les parlementaires et les organisations de la société civile (OSC), afin de permettre à ces parties prenantes d'apporter leur contribution, tout en limitant les risques d'abus fiscaux. Dans le cadre du projet SICOMINES, par exemple, une meilleure surveillance des étapes de décaissement et de construction des infrastructures promises permettrait d'empêcher les retards et de s'assurer que les engagements pris par les entreprises sont honorés.

En somme, la mise en œuvre de ces recommandations spécifiques permettrait à la RDC de renforcer sa capacité de mobilisation des ressources, de stabiliser ses recettes fiscales et de favoriser une gestion plus équitable de ses richesses naturelles, ce qui contribuera au développement durable et inclusif du pays.

# 5. Mieux gérer les revenus de l'exploitation des minerais de transition.

L'Afrique, avec ses vastes réserves de minerais de transition énergétique, pourrait voir ses recettes publiques augmenter de 5 à 25 milliards de dollars par an d'ici 2040.[142] La région de l'Afrique subsaharienne pourrait empocher plus de 10 % de ces revenus cumulés, entraînant une augmentation potentielle du PIB régional de 12 % ou plus d'ici 2050.[143] Les minerais de transition pourraient augmenter le PIB africain d'au moins 24 milliards de dollars par an et créer 2,3 millions d'emplois grâce à ces ressources.[144] Il s'agit là de perspectives considérables à ne pas manquer. La République démocratique du Congo (RDC) occupe une place centrale dans cette dynamique, étant l'un des principaux fournisseurs mondiaux de cobalt et de cuivre, deux minerais essentiels pour la transition énergétique. En dépit de réserves d'une une valeur estimée à 640 milliards de dollars, soit environ 6 000 dollars par habitant selon S&P Global[145] et des revenus importants générés chaque année par les transactions de cobalt en RDC, peu de ces revenus bénéficient directement aux citoyens congolais. La RDC devra se préparer à gérer efficacement ses revenus miniers tout en relevant les nombreux défis qui subsistent. La gestion des revenus miniers en RDC est entravée par une série de défis complexes et interconnectés qui compromettent la capacité du pays à tirer parti des revenus de minerais de transition. L'un des défis majeurs réside dans la volatilité des prix des minerais de transition tels que le cuivre et du cobalt, avec une baisse marquée des cours ayant affecté les revenus de l'État en 2019.[146]

**Graphique 4:** Indice de Risque des Recettes Fiscales (IRRF) pour divers pays selon quatre scénarios de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) : Scénario de Développement Durable (SDD) pour 2030, SDD pour 2040, Scénario de Politiques Déclarées (SPD) pour 2030 et SPD pour 2040.[147,148]



Pour atténuer cet impact, la création d'un fonds de stabilisation pourrait s'avérer bénéfique, en accumulant des réserves durant les périodes de hausse des prix pour compenser les baisses futures. Un fonds de stabilisation, s'il est conçu et géré judicieusement, pourrait ainsi amortir les chocs économiques et garantir des investissements constants dans les infrastructures, l'agriculture et le capital humain. En promouvant le développement de secteurs non extractifs, tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services, la RDC pourrait stabiliser ses revenus et réduire sa vulnérabilité aux aléas des marchés mondiaux. Le « Fiscal Revenue Risk Index » (FRRI) met en évidence de fortes vulnérabilités fiscales pour la RDC et d'autres pays africains comme le Mozambique et le Gabon, qui affichent des scores de risque élevés. D'où l'urgence d'adopter des stratégies de diversification économique et de renforcer la résilience régionale.

La rationalisation et l'efficacité du circuit de recouvrement et de dépense des recettes minières comportent également des marges de manœuvre importantes. La politique budgétaire discrétionnaire de la RDC est généralement procyclique.[149] Cette cyclicité est exacerbée par la volatilité des cours des principaux produits d'exportation, la faiblesse des stabilisateurs automatiques et un accès limité au financement. La situation est d'autant plus compliquée par l'absence de mécanismes de gestion des surplus budgétaires, conjuguée à un manque de règles budgétaires et de transparence dans les projections de recettes.

En ce qui concerne la répartition des revenus, la situation s'est transformée avec les révisions du Code Minier, notamment en 2018. En vertu de l'article 242, la redevance minière est désormais répartie directement entre plusieurs niveaux : 50 % vont à l'administration centrale, 25 % à la province où se situe le projet, 15 % à l'entité territoriale décentralisée, et 10 % au Fonds Minier pour les Générations Futures (FOMIN). Avant 2018, un système de rétrocession prévoyait la redistribution aux provinces des recettes minières recouvrées par l'administration centrale.

Toutefois, cette rétrocession a été marquée par des dysfonctionnements majeurs, notamment des retards ou des absences de transferts effectifs, limitant l'accès des provinces aux ressources nécessaires. Cette inefficacité a conduit à des réformes visant à instaurer un système de paiements directs pour garantir une répartition plus rapide et transparente des revenus.

Cependant, bien que cette approche ait été conçue pour améliorer la situation, elle a rencontré des défis importants. Par exemple, selon des rapports de l'ITIE,[150] le suivi des flux financiers demeure insuffisant et les entités territoriales signalent des difficultés à accéder aux fonds promis. Par ailleurs, le transfert direct des revenus n'a pas nécessairement augmenté la capacité des provinces à financer des projets locaux, ce qui a nourri des tensions persistantes entre les niveaux de gouvernance. Enfin, la répartition actuelle des revenus pose toujours la question de l'efficacité et de la transparence. Malgré les améliorations attendues avec la centralisation des paiements, des défis subsistent quant à l'allocation des fonds, leur utilisation effective et leur suivi, ce qui alimente des frustrations au sein des parties prenantes locales.

Pour remédier à ce problème, la RDC pourrait mettre en place un portail de données en ligne qui fournirait des chiffres sur les réserves, la production et les exportations, et renforcerait ainsi la transparence et la redevabilité. Actuellement, le gouvernement ne divulgue pas publiquement ses projections de recettes tirées de l'exploitation minière, et les informations disponibles sur le site web du ministère du Budget sont insuffisantes pour permettre une analyse adéquate des recettes par secteur. La transparence doit également être de mise dans l'utilisation des revenus surtout au niveau décentralisé. Les mécanismes de transparence et de traçabilité, et l'obligation de rendre compte sur les différents flux, ainsi que les compétences, doivent être renforcés dans les entités territoriales décentralisées pour garantir l'efficacité dans l'utilisation de ces revenus.

Le FOMIN, qui devrait jouer un rôle central dans la gestion des ressources pour les générations futures, rencontre des défis structurels majeurs.[151]

Entre 2018 et juin 2020, le Fonds minier pour les générations futures (FOMIN) n'a reçu que 31,6 millions de dollars sur les 149,3 millions prévus,[152] correspondant à sa part de 10 % de la redevance minière. Son efficacité est compromise par l'absence de clarté de ses objectifs et de ses règles de gestion, ainsi que par la dispersion excessive de ses priorités d'investissement. Ces lacunes entravent l'allocation judicieuse des ressources et exposent le fonds à des risques de mauvaise gestion et de corruption. En l'absence d'une stratégie d'intervention claire, les fonds sont souvent mal orientés, ce qui nuit à la réalisation de la vision de partage intergénérationnel des revenus miniers. Il est donc recommandé de procéder à une révision approfondie du Décret N°19/17 régissant le FOMIN,[153] avec des consultations inclusives impliquant toutes les parties prenantes afin de définir des objectifs précis et d'améliorer les mécanismes de transparence et de redevabilité.

L'absence de règles limitant les montants des retraits du fonds, ainsi que le fait que les dépôts et retraits ne soient pas systématiquement comptabilisés dans le budget annuel, compromettent davantage la gestion des ressources. Le FOMIN, bien qu'inscrit sur la liste des recettes des comptes spéciaux de l'État, n'est pas encore opérationnel, les recettes étant actuellement consignées dans un compte de la Banque Centrale du Congo.

En somme, pour tirer pleinement profit de la transition énergétique, la RDC doit non seulement renforcer ses institutions et améliorer la transparence dans la gestion des ressources, mais aussi instaurer des mécanismes de gouvernance robustes et clairs. Cela implique d'adopter des mesures proactives pour lutter contre la corruption, rationaliser le partage des revenus et assurer une gestion efficace des fonds miniers. Les mesures prises aujourd'hui seront déterminantes pour garantir que les ressources naturelles de la RDC contribuent à un développement durable et inclusif pour les générations futures.

## Recommandations

Le gouvernement de la RDC doit adopter une série de réformes ambitieuses pour maximiser les bénéfices de l'exploitation minière, garantir une redistribution équitable des revenus, et surtout assurer la durabilité de cette industrie pour les générations futures.

L'un des premiers axes de réforme consiste à renforcer la transparence dans la gestion des ressources. La numérisation de la déclaration de la production et des exportations représenterait un grand pas vers une meilleure traçabilité. Cette mesure limiterait les risques de fraudes, souvent omniprésents dans les secteurs extractifs, et offrirait au public et aux institutions de contrôle l'accès en temps réel aux informations clés du secteur. En parallèle, une mesure déterminante serait la mise en place d'un portail de données en ligne, comprenant des informations sur les entreprises opérantes, les niveaux de production, les exportations, ainsi que les revenus générés. Un tel dispositif permettra une surveillance citoyenne accrue, ce qui renforcera la confiance du public dans la gestion des ressources naturelles et assurera la transparence des flux financiers à chaque étape de la chaîne de valeur.

La gouvernance locale doit aussi être améliorée pour garantir une distribution plus juste et plus efficace des revenus miniers. Les entités territoriales décentralisées (ETD), qui sont les premières affectées par l'exploitation minière, manquent souvent des ressources et des cadres institutionnels nécessaires pour leur permettre de gérer ces flux financiers de manière optimale. Pour pallier cela, l'harmonisation des outils de planification et de programmation s'impose, accompagnée de la mise en place de cadres de coordination au niveau de chaque ETD. Cela inclurait également l'adoption de règles de discipline budgétaire en vue de limiter leur dépendance exclusive à l'égard des revenus miniers. L'administration centrale devrait fournir aux ETD les informations stratégiques nécessaires pour renforcer leur autonomie et élaborer des stratégies économiques à long terme.

Ces informations incluraient la durée de vie des mines, les prévisions de production et d'exportation, ainsi que des projections sur les cours des matières premières et les revenus associés. Par le renforcement de leurs capacités de gestion et la diminution de leur vulnérabilité aux fluctuations du marché, les ETD pourront mieux planifier et prioriser leurs investissements, ce qui contribuera à un développement local plus résilient.

Pour maximiser l'impact des revenus miniers sur le développement local et national, il est essentiel d'élaborer des plans de développement à tous les niveaux administratifs, en orientant les dépenses publiques et les investissements vers des projets stratégiques et durables. Le ministère du Plan et le ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire ont déjà créé un guide pour la planification provinciale et locale[154]. L'attribution des revenus miniers en fonction des budgets et plans locaux renforce non seulement la transparence et la redevabilité, mais encourage également la participation citoyenne, permettant ainsi de diriger les ressources vers les besoins prioritaires. Le renforcement des institutions de gouvernance au niveau national et provincial est également indispensable. L'administration centrale et les gouverneurs des provinces doivent collaborer pour accélérer la mise en place et le fonctionnement effectif d'organismes spécialisés en charge de la supervision de la conformité des projets miniers avec les normes de gouvernance et de durabilité. Une révision du Code Minier pourrait être nécessaire pour améliorer le partage des revenus entre les niveaux de gouvernance et garantir ainsi que les communautés locales bénéficient directement de l'exploitation minière. Par ailleurs, la mise en place de mécanismes de transparence et de traçabilité robustes, couplée à une obligation de rendre compte des flux financiers, s'avère essentielle pour une gestion efficace des revenus au niveau local. Ces réformes devraient inclure des programmes de formation des responsables locaux et des procédures rigoureuses de reddition de comptes afin de consolider la transparence et de réduire le gaspillage des ressources.

La RDC doit également mettre en place des mécanismes de renforcement de la synergie d'action entre les organisations de la société civile (OSC) afin de coordonner les initiatives locales de manière plus efficace. En consolidant les actions des OSC, le pays peut encourager une surveillance citoyenne continue et multidimensionnelle des projets extractifs, tout en mobilisant l'opinion publique pour exiger une gestion rigoureuse et éthique des revenus miniers. Ces initiatives peuvent aussi aider à promouvoir l'éducation des communautés affectées pour qu'elles comprennent les impacts de l'exploitation minière et leurs droits en matière de distribution de revenus.

Enfin, pour établir des stratégies de gestion des ressources à long terme, l'administration centrale doit se doter d'instruments de planification qui tiennent compte de l'évolution des marchés, des technologies et des besoins nationaux. Ces outils permettront de mieux anticiper les chocs de prix, de diversifier les sources de revenus, et de gérer les ressources de façon plus efficace et durable.

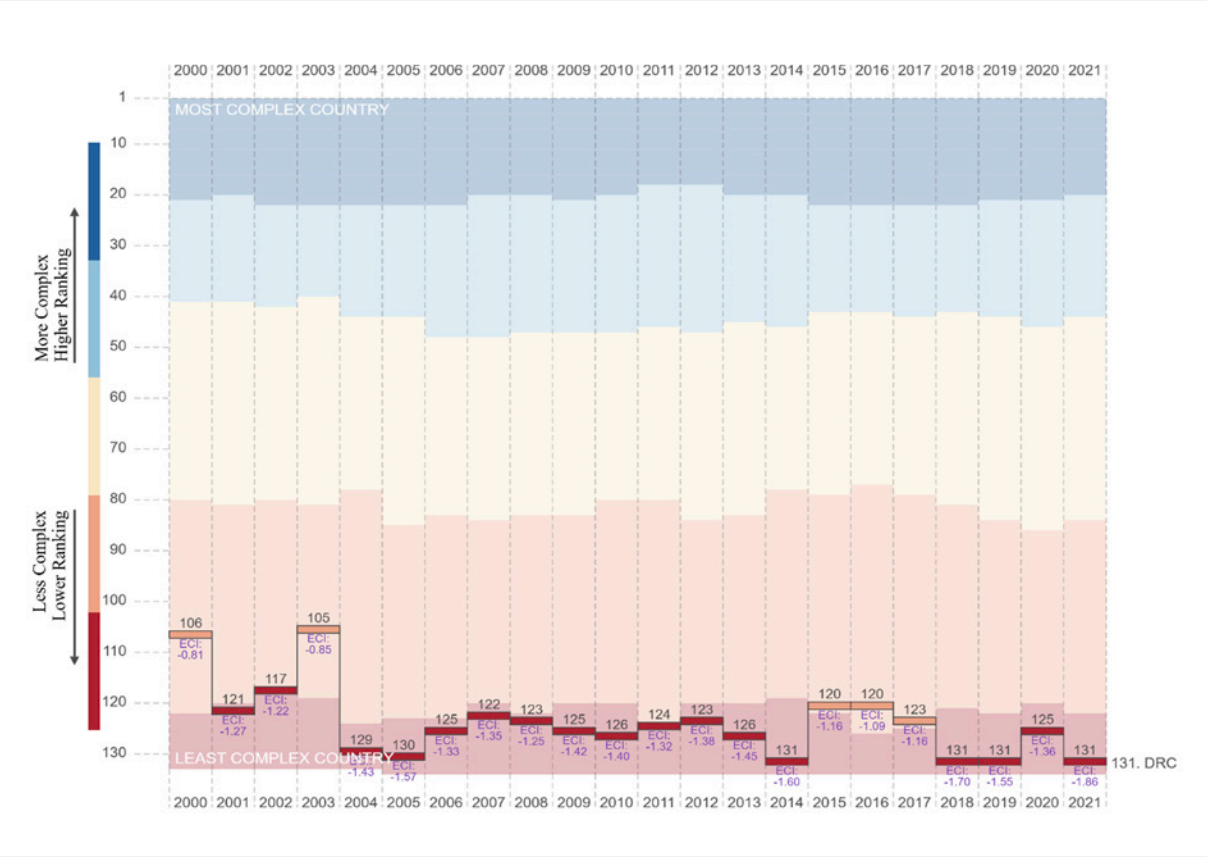
# 6. Réussir le pari de l'ajout de valeur

La RDC, dotée d'abondantes ressources naturelles stratégiques, se trouve à un carrefour crucial pour transformer son économie. Pour réussir cette transition, le pays doit se tourner vers la maximisation de la valeur ajoutée locale de ses minerais, plutôt que de se limiter à l'exportation de matières premières brutes. Ce changement est essentiel pour diversifier l'économie, créer des emplois qualifiés et renforcer la compétitivité du pays dans les chaînes de valeur mondiales. L'exploitation de ses ressources de manière plus stratégique permettra non seulement de stimuler l'industrialisation, mais aussi d'améliorer la résilience face aux fluctuations des marchés internationaux.

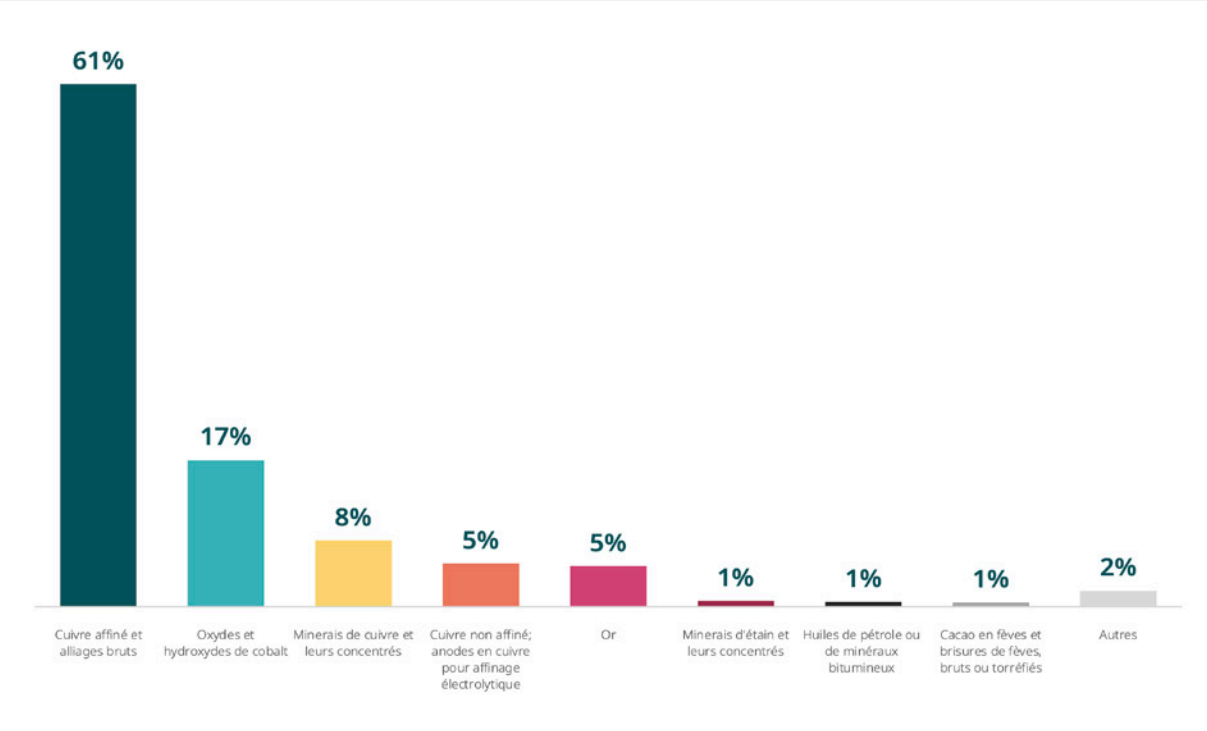
## Potentiel de la RDC en matière d'ajout de valeur concernant les minerais de transition

Les analyses montrent que la RDC pourrait faciliter la création de corridors économiques avec ses neuf pays voisins, ce qui, combiné à de meilleures infrastructures de transport et à des contrôles frontaliers optimisés, permettrait de réduire les coûts de transport et d'accès aux marchés. Cela favoriserait également des synergies de production régionales, propices à une croissance économique partagée. Cependant, malgré ces atouts, la RDC fait partie des économies les moins complexes au monde, selon l'indice de complexité économique de Harvard, ce qui indique une capacité limitée à diversifier son industrie.

**Graphique 5:** Classement de la RDC par rapport à l'indice de complexité économique de Harvard entre 2000 et 2021[155]



**Graphique 6:** Part de la valeur des exportations entre 2015 à 2023 des produits les plus exportés.




Sources : Trademap[156]

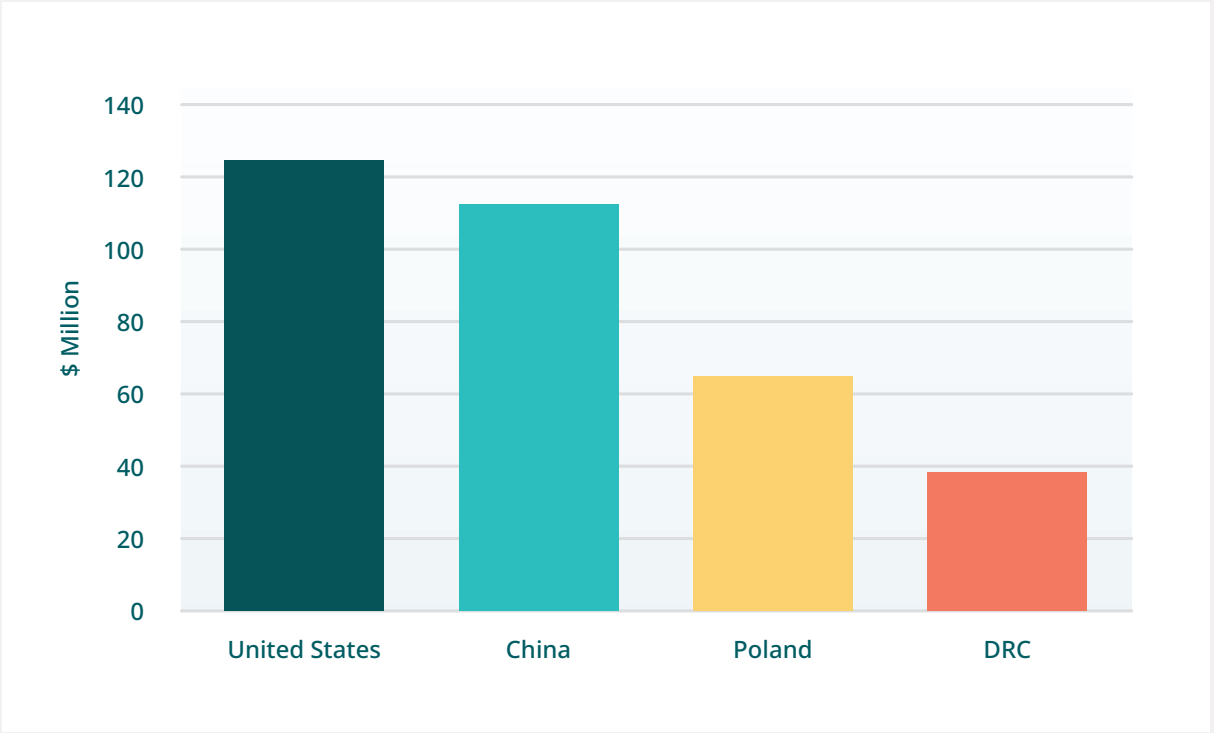
Ce faible niveau de savoir-faire et de compétences dans la main-d'œuvre congolaise reflète la difficulté pour le pays de se positionner dans des secteurs industriels plus complexes. À titre d'exemple, la productivité du travail en RDC est parmi les plus faibles du monde, ce qui freine sa croissance productive.

Ce graphique met en évidence un retard dans la transformation et d'ajout de valeur dans le secteur minier en RDC. La majorité des exportations (61 %) concerne des produits comme le cuivre affiné et les alliages bruts, ainsi que des minerais et concentrés (8 % pour le cuivre, 1 % pour l'étain), ce qui indique une faible industrialisation locale. Le cobalt est essentiellement exporté sous forme d'oxydes et d'hydroxydes. Cela souligne la nécessité urgente de renforcer les capacités de transformation interne pour maximiser les bénéfices économiques de ces ressources naturelles. Bien que la RDC reste le principal fournisseur de cobalt au-delà de 2030, elle n'attire qu'environ 3 % de la chaîne d'approvisionnement des batteries et des véhicules électriques.[157]

En matière de coûts et de compétitivité, le coût de construction d'une usine de précurseurs de batteries d'une capacité de 10 000 t en RDC est le plus compétitif par rapport aux mêmes infrastructures aux États-Unis, en Chine et en Pologne,[158] mais cette analyse ne prend certainement pas en compte les coûts de transports jusqu'aux marchés finaux. Aussi, en l'absence d'intégration verticale et lorsque le cobalt doit être acheté au prix du marché, la production en RDC devient plus coûteuse, particulièrement par rapport à la Pologne. Cette observation met en lumière la nécessité d'intégrer davantage les chaînes d'approvisionnement pour renforcer la compétitivité de la RDC dans la chaîne de valeur des batteries. Cependant, cela met également en lumière un compromis que le gouvernement doit prendre en considération : une intégration accrue pourrait entraîner une réduction des recettes fiscales en amont. Bien que cela ne signifie pas que ces revenus doivent nécessairement être priorisés, il est crucial que la RDC effectue des analyses rigoureuses des coûts

et des bénéfices afin de peser les différents choix stratégiques. NRGI propose un cadre analytique, intitulé « Six Keys to Unlocking Equitable Value Addition in Mining »,[159] pour aider gouvernements et société civile des pays producteurs à revenu faible et intermédiaire à évaluer objectivement les stratégies de valorisation minière et à en définir les paramètres.

**Graphique 7:** Coût de construction d'une usine de précurseurs de batteries d'une capacité de 10 000 t[160]




Source : BloombergNEF. Remarque : Le coût concerne une installation de précurseurs de 10 000 tonnes métriques et n'inclut aucune subvention gouvernementale.

À l'heure actuelle, la majorité de la valeur ajoutée liée aux matériaux critiques est créée hors des pays producteurs, comme en témoigne la transformation du cobalt : bien que la RDC domine la production brute, 69 % de la transformation mondiale du cobalt se fait en Chine.[161] Cette concentration de la valeur ajoutée à l'étranger signifie que les bénéfices économiques de la RDC sont limités. En réponse, plusieurs pays producteurs de minerais de transition adoptent des restrictions à l'exportation pour stimuler la transformation au niveau local. Par exemple, le Zimbabwe a interdit l'exportation de lithium brut pour encourager la construction d'usines locales, incitant les entreprises étrangères à investir sur place.[162]

L'ajout de valeur à ces ressources minières, au-delà des seules étapes de fusion et de raffinage, représente une opportunité économique majeure pour la RDC. Une étude de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)[163] a récemment estimé que la valeur de l'extraction du nickel, du lithium et du cobalt pour les chaînes de valeur des batteries et des véhicules électriques atteignait 11 milliards de dollars, alors que la valeur générée par la fabrication de ces véhicules s'élevait à 7 000 milliards de dollars. L'exploitation minière ne représente ainsi que 0,6 % de la chaîne de valeur totale des véhicules électriques, tandis que la fabrication des batteries et la vente des véhicules assurent une bien plus grande proportion de la valeur ajoutée. Pour la RDC, s'orienter vers des activités industrielles plus complexes permettrait de s'emparer d'une part substantielle de cette valeur ajoutée.

Cependant, il est essentiel de noter que l'ajout de valeur n'est pas un jeu à somme nulle, mais plutôt un spectre de possibilités. Même un renforcement de l'ajout de valeur, par exemple par le développement de la fusion du cuivre et la transformation de l'hydroxide de cobalt en sulfate de cobalt, constituerait déjà une avancée significative pour la RDC. Avant d'envisager une montée en gamme plus complexe de la chaîne de valeur, il est essentiel de souligner que chaque étape supplémentaire, bien que présentant des défis importants, offre des bénéfices notables en termes de compétitivité et de création de valeur. S'orienter progressivement vers des activités industrielles plus sophistiquées permettrait à la RDC de capter une part substantielle de cette valeur ajoutée, tout en tenant compte des enjeux pratiques et économiques associés à chaque phase. La Chine a mis plusieurs décennies pour progresser le long des chaînes de valeur qu'elle domine aujourd'hui.[164]

La RDC doit également s'assurer que la création de valeur ajoutée tient compte des considérations sociales et environnementales, compte tenu des coûts environnementaux associés à la transformation minière, tels que la consommation d'eau importante dans le traitement du lithium et la génération de déchets radioactifs. Un exemple local est la ville de Manono, où les projets de transformation du lithium suscitent des inquiétudes[165] en raison d'un manque de transparence et de consultation auprès des communautés locales, qui redoutent les impacts sur leurs ressources en eau. Ces considérations doivent être incluses dans les stratégies de valeur ajoutée afin de garantir une croissance inclusive et durable.

La RDC peut également tirer parti des initiatives régionales et internationales. L'Union africaine a reconnu, à travers sa Vision minière africaine[166] et sa stratégie pour les matières premières,[167] la nécessité pour l'Afrique de transformer ses ressources naturelles et de s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales. Des projets d'infrastructure, tels que le corridor du Lobito soutenu par les États-Unis et l'Union européenne.[168] visent à faciliter l'exportation des minerais de transition de la RDC, avec des investissements qui dépassent le milliard de dollars pour améliorer les infrastructures et attirer des capitaux privés. Toutefois, la RDC devra veiller à ce que cela ne vienne pas simplement renforcer le statu quo du modèle actuel, de l'extraction au port.

Pour dynamiser les options de création de valeur ajoutée dans le secteur minier de la République démocratique du Congo (RDC), plusieurs pistes s'offrent dans les segments du cobalt, du cuivre, du lithium, de l'étain et du zinc, avec des opportunités distinctes pour chaque ressource. Cependant, pour chacune de ces opportunités, le gouvernement doit être clair sur son objectif stratégique et fonder son approche sur la faisabilité économique, les perspectives du marché et une analyse rigoureuse coût-bénéfice.

**1. L'expansion des capacités de fusion et de raffinage est cruciale pour la RDC afin de maximiser la valeur de ses ressources minières**. Par exemple, bien que la RDC fournisse 74 % de la production mondiale de cobalt,[169] la majeure partie est exportée sous forme d'hydroxyde brut pour être raffinée en Chine. Pourtant, entre 1950 et 1990, le pays était l'un des principaux centres de raffinage du cobalt en cobalt métallique, atteignant 17 600 t de cobalt en 1974. Cette industrie a été décimée par des pénuries d'électricité et des troubles civils, réduisant la production de 10 000 t en 1990 à 800 t en 1993,[170] ouvrant la voie à la domination chinoise. Le secteur du cuivre, quant à lui, présente des opportunités similaires. En RDC, 76 % de la production de cuivre, soit environ 1 900 000 kt sur une production totale de 2 500 000 kt en 2023,[171] ont été raffinés localement. La capacité de production totale de cuivre de Kamoa-Kakula devrait dépasser les 600 000 t par an, positionnant cette mine comme la troisième plus grande au monde. Actuellement, 500 kt de cuivre contenu sont exportées sous forme de concentré, mais le développement de la fonderie de Kamoa-Kakula pourrait permettre de raffiner localement ce volume,[172] maximisant ainsi la valeur ajoutée de la production congolaise sur le marché international. Le lithium, inexploité en RDC pour le moment, pourrait devenir une ressource stratégique grâce au projet Manono, qui prévoit de produire 700 000 t de concentré de spodumène et 46 000 t de sulfate de lithium par an.[173] La transformation du sulfate en hydroxyde

de lithium, essentiel pour les batteries, pourrait être une option envisageable une fois l'exploitation stabilisée. Les filières de l'étain et du zinc sont elles aussi prometteuses. Plus de la moitié de la production d'étain provient de la mine de Bisie, avec 12 493 t de concentré en 2022[174]. L'ajout d'une fonderie dans l'est de la RDC, près de cette mine, pourrait accroître la valeur ajoutée intérieure. Pour le zinc, le projet de Kipushi, mené par Ivanhoe et Gécamines, prévoit une production annuelle de 3 294 t de concentré à partir de fin 2024[175]. Construire une fonderie pour traiter ce concentré à Kipushi renforcerait l'intégration de la chaîne de valeur du zinc dans le pays. En définitive, pour renforcer la valeur ajoutée minière, il est crucial, lorsque cela est possible, de développer des capacités de raffinage chimique et métallurgique pour le cobalt, d'assurer que toutes les exportations de cuivre soient sous forme raffinée, d'étendre la production de sulfate de lithium et de raffiner en hydroxyde, de construire des capacités de fusion industrielle pour l'étain et de développer le raffinage pour le zinc.[176]

**2. Production de matériaux précurseurs pour batteries** : La RDC pourrait saisir une part plus large de la chaîne de valeur des véhicules électriques (VE), une industrie en forte croissance avec des ventes mondiales prévues à 73 millions d'unités d'ici 2040.[177] L'enjeu est d'utiliser le cobalt extrait localement pour produire des matériaux précurseurs (NMC) utilisés dans les batteries lithium-ion. En renforçant les capacités locales de production de ces matériaux, la RDC participerait plus pleinement à une chaîne de valeur dont la valeur totale devrait atteindre 400 milliards de dollars d'ici 2030.[178] En soutenant la production de précurseurs, la RDC s'intégrerait mieux dans la chaîne d'approvisionnement mondiale de batteries pour VE, valorisant ainsi ses ressources minières.

**3. Développement de produits à base de cuivre** : En misant sur la transformation du cuivre dans la région de l'ex-Katanga, cette option propose de développer un pôle industriel autour des produits en cuivre, tels que les fils et câbles électriques, qui représentent déjà 60 % de la consommation de cuivre mondial. Les entreprises locales, qui produisent actuellement des câbles basse tension, pourraient progressivement évoluer vers des câbles de moyenne et haute tension, en augmentant leur capacité pour répondre aux besoins intérieurs et envisager des exportations régionales. Cependant, cela nécessiterait des solutions logistiques pour mieux relier l'ex-Katanga au reste du pays et au marché mondial, tout en résolvant les problèmes d'approvisionnement en cathodes de cuivre vierge.

Une stratégie efficace de valorisation intermédiaire pour la RDC impliquerait une combinaison de capacités de raffinage local, de production de matériaux pour batteries et de développement d'industries manufacturières régionales. Cette approche intégrée permettrait non seulement d'accroître les recettes d'exportation, mais aussi de générer des emplois qualifiés et de renforcer l'autonomie industrielle du pays dans des chaînes de valeur mondiales en expansion.

## Défis du gouvernement pour ajouter de la valeur dans ses minerais de transition

Pour transformer ces opportunités en moteurs de croissance, elle doit surmonter des défis structurels et saisir les opportunités offertes par les initiatives régionales et les investissements internationaux. Les défis les plus importants sont les suivantes :

**Infrastructure logistique et de transport.** La RDC connaît un sous-investissement chronique dans ses infrastructures logistiques, qui nuit lourdement à l'efficacité de ses réseaux de transport multimodaux (route, rail et fleuve). En l'absence d'un réseau de transport efficace, les régions minières comme l'ex-Katanga et le Kivu dépendent de ports dans les pays voisins pour accéder aux marchés mondiaux. Cette dépendance, ajoutée à la faible densité du réseau routier national (environ 25 km de route pour 1000 km$^2$[179]), entrave la fluidité des échanges commerciaux et renforce les disparités régionales. La faiblesse de l'infrastructure de transport en RDC représente un obstacle majeur pour le développement de la chaîne de valeur des minerais de transition. Par exemple, il faut parfois

deux à quatre semaines pour transporter les produits miniers de Kolwezi jusqu'à la frontière zambienne[180]. En moyenne, le transport de concentré de cuivre du sud de la RDC jusqu'aux ports d'Afrique du Sud peut prendre jusqu'à 35 jours.[181] En plus du temps requis, les coûts de transit sont prohibitifs pour les exportateurs. De telles contraintes de transport non seulement augmentent les coûts mais érodent également la compétitivité des produits miniers sur les marchés internationaux. De plus, ce manque d'infrastructure rend complexe la connexion des zones minières aux zones de transformation, essentielles pour l'ajout de valeur dans le pays. Toutefois, des initiatives en cours, comme le *corridor de Lobito*, visant à relier les zones minières de la RDC au port de Lobito en Angola via un réseau ferroviaire modernisé, offrent une perspective d'amélioration. Si pleinement opérationnalisées, ces initiatives pourraient considérablement réduire les délais et les coûts de transit tout en renforçant la connectivité commerciale régionale. Des investissements massifs restent néanmoins nécessaires pour moderniser les infrastructures de transport et renforcer la connectivité interne, afin de permettre un flux plus rapide et moins coûteux des matières premières et des produits transformés.

- **Infrastructure énergétique.** Le secteur de l'énergie en RDC repose en grande partie sur l'hydroélectricité, mais la capacité disponible est largement insuffisante pour répondre à la demande industrielle et aux besoins en énergie des zones économiques spéciales (ZES) comme celle de Kinsevere. Avec une capacité installée de 2 581 MW, seulement 1 444 MW sont disponibles en raison de problèmes de maintenance.[182] Ce déficit, estimé entre 1 200 et 1 300 MW pour la zone de Kinsevere, constitue un frein majeur pour les industries. De nombreuses entreprises sont obligées de recourir à des générateurs alimentés au diesel pour compenser les pénuries d'électricité, ce qui augmente les coûts de production et expose les entreprises à la volatilité des prix du carburant. Les pannes et l'intermittence de l'énergie causent des pertes estimées à 11 % du chiffre d'affaires annuel des entreprises manufacturières.[183] L'amélioration de l'accès à une électricité fiable et abordable est donc essentielle pour attirer et retenir les investissements dans la transformation locale des minerais.

- **Compétences et main-d'œuvre.** Un autre défi critique pour la RDC est le manque de main-d'œuvre qualifiée pour soutenir les processus industriels liés à la valorisation des minerais.[184] La chaîne de valeur des minerais de transition nécessite des compétences spécifiques en ingénierie, en maintenance industrielle et en gestion de processus, compétences qui ne sont pas disponibles en quantité suffisante dans le pays. La formation technique et professionnelle est insuffisante pour répondre aux besoins du secteur minier et des industries de transformation. Ce manque de qualifications limite la capacité de la RDC à tirer pleinement parti des opportunités d'ajout de valeur, car les entreprises doivent souvent faire appel à des travailleurs étrangers, augmentant ainsi leurs coûts de main-d'œuvre et réduisant les avantages socio-économiques pour les populations locales.

- **Coûts de financement.** Les coûts de financement élevés sont un obstacle majeur pour les projets industriels en RDC. Au 21 juillet 2023, les taux d'intérêt appliqués sur les différents guichets se situent à 10,00 % le marché interbancaire, à 11,0 % sur les prêts à court terme et à 12,0 % sur celui des facilités permanentes.[185] Avec ces taux, les entreprises locales ont du mal à accéder au capital nécessaire pour investir dans les infrastructures et les équipements. Ces coûts de financement sont significativement plus élevés que dans d'autres pays africains comme le Kenya et l'Afrique du Sud, où les taux sont bien plus bas. Pour les projets à forte intensité de capital, tels que les installations de transformation de minerais, les taux élevés de la RDC rendent difficile la rentabilité, découragent les investissements, freinant ainsi le développement de la chaîne de valeur des minerais.

- **Gouvernance et confiance des investisseurs.** La gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources naturelles restent des enjeux critiques pour la RDC.[186] Les investisseurs

étrangers sont souvent réticents à s'engager en raison d'un environnement réglementaire instable et de pratiques administratives complexes. Le manque de prévisibilité et les risques de corruption augmentent les coûts d'opération et créent une incertitude pour les entreprises souhaitant investir dans des projets de transformation locale des minerais. Pour que la RDC puisse attirer et maintenir des investissements à long terme dans des activités à plus forte valeur, il est essentiel d'améliorer la gouvernance, de simplifier les processus administratifs et d'assurer un environnement réglementaire transparent et stable.

- **Défis de coordination régionale.** La RDC fait face à des défis majeurs de coordination régionale, limitant la valorisation de ses ressources. Malgré des initiatives continentales comme l'Agenda 63, la ZLECAf et la Vision minière africaine, le pays reste freiné par une fragmentation des efforts et une gouvernance complexe, exacerbée par des tensions régionales et des intérêts géopolitiques. Le partenariat RDC-Zambie pour produire des précurseurs de batteries illustre cette ambition de s'intégrer dans la chaîne de valeur mondiale de l'énergie verte, mais des divergences subsistent, notamment sur le choix du site de l'usine et l'insuffisance des capacités locales de raffinage.[187] La coopération avec des pays comme le Gabon ou Madagascar pourrait réduire la dépendance extérieure, mais des accords internationaux avec des acteurs tels que les États-Unis, l'UE et la Chine influencent lourdement la dynamique régionale. Par exemple, des initiatives comme le corridor ferroviaire Lobito et la production de nickel en Tanzanie progressent, mais il reste incertain que ces partenaires financeront les chaînes de valeur en RDC et en Zambie. De plus, les lois américaines, comme l'Inflation Reduction Act, limitent l'accès des produits africains aux avantages fiscaux, nécessitant des révisions législatives pour accroître l'attractivité pour les investisseurs. La transparence et l'engagement multi acteurs sont essentiels : la publication des études de faisabilité et des accords intergouvernementaux renforcerait le soutien public et limiterait les risques de corruption. La société civile et les acteurs locaux accroîtrait la crédibilité des projets et maximiserait les bénéfices pour les populations.

Ces difficultés, bien que nombreuses, offrent également des opportunités pour la RDC de transformer son économie et de maximiser les avantages de ses ressources minérales. En s'attaquant à ces obstacles, le pays pourrait établir une industrie de transformation solide, augmenter ses recettes fiscales, et promouvoir un développement économique inclusif.

## Recommandations

Pour dynamiser la valeur ajoutée dans le secteur minier de la RDC, plusieurs pistes stratégiques se dessinent autour du cobalt, du cuivre, du lithium, de l'étain et du zinc. L'expansion des capacités de fusion et de raffinage est essentielle pour maximiser la valeur de ces ressources, notamment en ce qui concerne le cobalt. La réintroduction des capacités de raffinage pourrait permettre à la RDC de retenir davantage de revenus. La RDC pourrait également s'impliquer dans la production de matériaux précurseurs pour batteries, en transformant localement le cobalt pour l'industrie des véhicules électriques (VE), dont les ventes mondiales devraient atteindre 73 millions d'unités d'ici 2040. En outre, le développement d'un pôle industriel dans l'ex-Katanga axé sur les produits à base de cuivre, tels que les câbles électriques, permettrait de valoriser cette ressource. Cependant, pour chacune de ces opportunités, le gouvernement doit être clair sur son objectif stratégique et fonder son approche sur la faisabilité économique intégrant la disponibilité des minerais en amont, les perspectives du marché et une analyse rigoureuse coût-bénéfice. Il est essentiel d'avoir une stratégie qui couvre toute la chaîne de valeur et qui fait tous les arbitrages nécessaires, entre autres :

- Par exemple, l'augmentation du raffinage du cuivre en République démocratique du Congo (RDC) ne pourrait pas, à elle seule, être un catalyseur important pour le développement d'autres secteurs, étant donné que le savoir-faire utilisé dans le raffinage a une transférabilité limitée[188] à d'autres activités économiques

potentielles. Cependant, si le pays parvient à aller plus loin dans la chaîne de valeur et à lancer la fabrication à grande échelle de produits tels que des fils et des barres de cuivre, cela ne se limiterait pas seulement à fournir des intrants pour d'autres secteurs, mais permettrait également le développement de savoir-faire qui pourrait faciliter l'entrée dans d'autres formes de fabrication.

- Le cuivre, contrairement au cobalt, présente une plus grande stabilité et une gamme d'utilisations plus diversifiée, ce qui en fait un choix stratégique moins exposé aux risques technologiques. Par conséquent, la chaîne de valeur du cuivre devrait être une priorité importante dans la planification industrielle de la RDC. En revanche, les projets plus risqués, particulièrement ceux encore à un stade de développement précoce, comportent des risques technologiques plus élevés et pourraient rater l'actuelle conjoncture favorable. Il est donc essentiel pour les gouvernements de faire preuve de prudence et de se concentrer sur des projets moins vulnérables aux incertitudes technologiques, afin de maximiser les chances de succès et d'efficacité à long terme dans le secteur industriel.

- Pour la RDC, il est essentiel de prendre en considération la proximité des marchés dans l'élargissement de ses chaînes de valeur, notamment pour les batteries. À mesure que la complexité des produits augmentera, il deviendra stratégique pour les fabricants de se rapprocher de leurs marchés afin de garantir des livraisons rapides et flexibles, tout en minimisant les difficultés liées au transport de certains produits spécifiques. Par exemple, la production de cathodes de batteries, qui sont chimiquement instables, se fait souvent près des sites de fabrication de batteries. En RDC, bien que la production de précurseurs de batteries nickel-manganèse-cobalt (NMC) soit envisageable, la demande locale pour ces batteries risque de rester limitée, en particulier en raison de la taille réduite du marché des véhicules électriques (VE) utilisant des batteries NMC. Dès lors, il serait plus pertinent pour la RDC de se tourner vers les batteries lithium-fer-phosphate (LFP), qui connaissent un engouement croissant pour les deux-roues électriques et le stockage d'énergie en Afrique. Ce choix permettrait non seulement à la RDC de développer une chaîne de valeur plus viable, mais aussi de tirer pleinement parti de ses vastes réserves de cobalt et de cuivre pour produire localement des composants essentiels.

- L'adoption du principe de « ne pas nuire » devra être au cœur de toute stratégie d'apport de valeur, notamment dans l'industrialisation des secteurs extractifs. Bien que l'ajout de valeur présentent des opportunités économiques, il peut également entraîner des impacts environnementaux et sociaux significatifs, tels que la déforestation, la pollution de l'air et de l'eau, et la contamination des sols, affectant directement les communautés locales.[189] À titre d'exemple, des pays comme le Chili ont fermé des fonderies de cuivre en raison de leurs effets préjudiciables sur la santé publique et l'environnement.[190] En RDC, des zones à haute sensibilité environnementale et sociale, comme les forêts de la cuvette centrale, doivent être exclues des projets industriels par l'établissement de zones « interdites » bien définies. En effet, les concessions minières empiètent actuellement sur près de 27 % de la forêt tropicale intacte du bassin du Congo, une zone essentielle non seulement pour les communautés locales mais aussi pour la planète. Ces écosystèmes jouent un rôle crucial dans la régulation du climat et la biodiversité mondiale. Les autorités doivent mettre en place des financements de conservation pour compenser les coûts environnementaux et éviter la pression à court terme pour maximiser les revenus. Il est essentiel que les communautés locales et les peuples autochtones soient associés à la prise de décision et que leur droit à un consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) soit respecté avant tout projet d'ajout de valeur. Les autorités devraient également instaurer des mécanismes de suivi environnemental participatif afin d'assurer une gestion transparente et efficace des risques, tout en attirant des investissements responsables. En fin de compte, une telle approche non seulement réduira les risques pour la population et l'environnement, mais sera également cruciale pour attirer des investissements à long terme et atteindre les objectifs industriels de la RDC.

Aussi, nous recommandons aux autorités de la RDC de progresser graduellement vers des activités industrielles plus complexes afin de maximiser la capture de la valeur ajoutée. Une première étape pourrait consister à renforcer des segments tels que la fusion du cuivre et la transformation de l'hydroxyde de cobalt en sulfate de cobalt. Ces développements constitueraient des avancées significatives. Chaque étape supplémentaire dans la montée en gamme, bien qu'exigeante, offre des opportunités notables en termes de compétitivité et de création de valeur. Une approche progressive et pragmatique permettrait à la RDC de surmonter les défis tout en optimisant les bénéfices économiques et industriels.

Pour maximiser les avantages de la valorisation des ressources en RDC, une approche intégrée alliant restrictions, incitations et soutiens stratégiques est indispensable. Des mesures telles que les quotas de traitement ou les interdictions d'exportation de minerais non transformés peuvent stimuler la transformation locale, générer des emplois et répondre aux besoins intérieurs. Parallèlement, des incitations fiscales et des subventions sur les intrants réduiraient les coûts pour les entreprises locales, tandis que le développement de zones économiques spéciales (ZES) améliorerait la compétitivité en réduisant les coûts de production et en optimisant les synergies industrielles.

Cependant, chaque politique comporte des coûts non négligeables. Les quotas et interdictions d'exportation, par exemple, peuvent entraîner des hausses de coûts de production et restreindre l'accès aux marchés internationaux, ce qui risque de décourager les investissements étrangers. Les incitations fiscales et les subventions peuvent aussi réduire les recettes fiscales à court terme, perturbant l'équilibre budgétaire si elles ne sont pas ajustées. En outre, les ZES nécessitent des financements publics conséquents et une gestion efficace des partenariats public-privé. Le gouvernement de la RDC devra donc définir sa stratégie en fonction de ses objectifs de valorisation des ressources, selon le minerai.

Si l'objectif principal est l'augmentation des recettes, il est crucial de modérer l'utilisation des incitations fiscales pour ne pas en sacrifier une part importante. De même, des instruments tels que les interdictions d'exportation, les subventions et les prix réduits doivent être ajustés pour éviter une perte de recettes fiscales globales. Lorsqu'il s'agit de développer des infrastructures partagées, comme une voie ferroviaire pour le transport de minerais et autres marchandises, les incitations devraient viser à compenser les coûts supplémentaires, tout en garantissant que cela n'affecte pas les bénéfices globaux. En somme, les politiques doivent être équilibrées, constamment réévaluées, et alignées sur les objectifs économiques à long terme, sans compromettre la stabilité fiscale du pays, et tenant compte de sa position dominante sur le marché des minerais, de sa capacité de négociation et des considérations géopolitiques.

Sur le plan de la gouvernance, comme signalé plus haut, la RDC doit renforcer la transparence et stabiliser l'environnement réglementaire pour attirer des investissements à long terme.

À l'échelle régionale, les défis de coordination compliquent l'intégration de la RDC dans les chaînes de valeur africaines et mondiales, malgré des initiatives telles que l'Agenda 63 et la ZLECAf. Des partenariats comme celui avec la Zambie pour produire des précurseurs de batteries montrent un potentiel, mais les divergences, notamment sur les choix d'infrastructures et les capacités de raffinage, freinent le progrès. Dans ce contexte, la mise en place de mécanismes de partage équitable des bénéfices pourrait constituer un levier essentiel pour surmonter ces obstacles et inciter à une coopération plus fluide.

La transparence et l'inclusion des parties prenantes locales et de la société civile renforceront la crédibilité de ces initiatives et soutiendront une approche durable pour le développement de la RDC.

# Conclusion

La RDC dispose d'une opportunité rare et stratégique de jouer un rôle clé dans la transition énergétique mondiale grâce à ses vastes ressources minières, notamment en cobalt et cuivre. Cependant, pour que cette transition se fasse de manière durable, il est crucial de relever des défis multiples, notamment en matière de gouvernance, de sécurité humaine, de déforestation, de pollution et d'activités d'ajout de valeur aux ressources naturelles. L'exploitation de ces minerais doit être repensée afin de créer une chaîne de valeur locale, générant des emplois durables et favorisant l'industrialisation du pays. Ce défi d'ajout de valeur ne peut être surmonté sans une stratégie nationale claire, intégrée et ambitieuse.

Afin de concrétiser cette vision, la RDC devra renforcer la gouvernance, lutter contre la corruption et promouvoir une plus grande transparence dans la gestion de ses ressources naturelles. Une réforme fiscale approfondie et la mise en place de mécanismes de traçabilité efficaces seront des leviers clés pour s'assurer que les bénéfices de la transition énergétique profiteront directement aux communautés locales et participeront à un développement économique inclusif. Par ailleurs, l'amélioration des infrastructures énergétiques et la diversification économique sont essentielles pour réduire la dépendance de la RDC aux exportations de matières premières brutes et renforcer sa résilience face aux fluctuations des marchés mondiaux.

La transformation des ressources naturelles du pays en produits de plus grande valeur, tels que les précurseurs de batteries et autres technologies vertes, doit devenir une priorité stratégique. Cela nécessitera de créer des partenariats public-privé solides, d'investir dans des capacités de transformation locales et de former les compétences nécessaires pour accompagner ce développement.

En relevant ces défis d'ajout de valeur, la RDC pourra non seulement maximiser les retombées économiques de ses richesses minières, mais aussi contribuer de manière significative à la construction d'une économie plus verte et plus résiliente.

Ainsi, pour réussir cette transition énergétique, la RDC doit non seulement garantir une gestion responsable de ses ressources naturelles, mais aussi développer une vision à long terme fondée sur l'équité sociale et environnementale. Ce n'est qu'en combinant gouvernance renforcée, diversification économique, et ajout de valeur sur le plan local que le pays pourra pleinement tirer parti de son potentiel minier pour un développement durable et inclusif.

# Références


1 Site official de NRGI, https://resourcegovernance.org/topics/transition-minerals

2 UNCTAD, Digital economy report, 2024. https://unctad.org/publication/digital-economy-report-2024

3 https://information.tv5monde.com/afrique/les-minerais-une-malediction-pour-la-republique-democratique-du-congo-2682042#:~:text=3%C3%A8me%20producteur%20de%20cuivre%20dans%20le%20monde&text=La%20RDC%20est%20aujourd'hui,de%20cobalt%20dans%20le%20monde.

4 Site official de l'International Trade Administration, Congo, the Democratic Republic of the - Country Commercial Guide. https://www.trade.gov/country-commercial-guides/democratic-republic-congo-mining-and-minerals

5 IEA, Global Critical Minerals Outlook 2024, https://iea.blob.core.windows.net/assets/ee01701d-1d5c-4ba8-9df6-abeeac9de99a/GlobalCriticalMineralsOutlook2024.pdf

6 UN, RDC: le Conseil de sécurité informé du risque de « troisième guerre au Congo » après la prise de Goma par le M23 et les forces rwandaises. https://press.un.org/fr/2025/cs15986.doc.htm

7 Programme présidentiel du président Tshisekedi pour sa réélection. https://presidence.cd/programme-presidentiel

8 Yangambi - Pré-COP27 RDC, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République Démocratique du Congo, https://drcprecop27.medd.gouv.cd/fr/yangambi.php

9 Jeune Afrique, 2024. En RDC, le nouveau gouvernement enfin dévoilé : les entrants et les sortants. https://www.jeuneafrique.com/1572460/politique/en-rdc-le-nouveau-gouvernement-enfin-devoile-les-entrants-et-les-sortants/

10 Manley, David, Patrick RP Heller, and William Davis. "*No Time to Waste: Governing Cobalt Amid the Energy Transition*." Natural Resource Governance Institute (2022). https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/le_cobalt_renforcer_la_gouvernance_est_une_urgence_pour_la_transition_energetique.pdf

11 Diene, Papa Daouda, et al. *Triple Win: How Mining Can Benefit Africa's Citizens, Their Environment and the Energy Transition*. Natural Resource Governance Institute, 2022. https://resourcegovernance.org/sites/default/files/2023-08/Triple_gain.pdf

12 NRGI. Resource Governance Index. "Democratic Republic of Congo." (2021). https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/2021_resource_governance_index_drc_mining.pdf

13 Calvão, Filipe, et al. "Extractive industries and human security: an overview." *The Extractive Industries and Society* 8.4 (2021): 101007. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2214790X21001787

14 Site officiel de l'UNDP, Just energy transitions as a development priority for Africa. https://www.undp.org/africa/ticad/stories/just-energy-transitions-development-priority-africa

15 NRGI Site officiel, https://resourcegovernance.org/topics/just-energy-transition

16 Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme, https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf

17 Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises, https://www.oecd.org/fr/publications/2023/06/oecd-guidelines-for-multinational-enterprises-on-responsible-business-conduct_a0b49990.html

18 The global leader for sustainability reporting. https://www.globalreporting.org/

19 Le groupe d'experts du Secrétaire général de l'ONU sur les minerais essentiels à la transition énergétique, Nations Unies, https://www.un.org/fr/climatechange/critical-minerals

20 La República, Deuxième guerre du Congo: causes, acteurs, déroulement et conséquences. https://larepublica.cd/kongopaedia/22042/

21 Site officiel de Nations Unies Maintien de la paix. Principales tendances des violations des droits de l'Homme en RDC – Juillet 2024. https://peacekeeping.un.org/fr/principales-tendances-des-violations-des-droits-de-lhomme-en-rdc-juillet-2024#:~:text=En%20juillet%202024%2C%20le%20BCNUDH,un%20enfant%20de%20genre%20inconnu).

22 The Ibrahim Index of African Governance (IIAG) - République Démocratique du Congo, Mo Ibrahim Foundation, https://iiag.online/locations/cd.html

23 RAID and AFREWATCH, in 2024, Beneath the Green A critical look at the environmental and human costs of industrial cobalt mining in DRC. https://raid-uk.org/wp-content/uploads/2024/03/Report-Beneath-the-Green-DRC-Pollution-March-2024.pdf

24 Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en RDC, Rapport ITIE sur le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans la chaine de valeur du cuivre-cobalt-zinc, 2024. https://eiti.org/sites/default/files/2023-04/ASM%20-%20ITIE-RDC%20-%20Rapport%20final%20-%2027-03-2023.pdf

25 Banque mondiale (2023), RDC: Mémorandum économique pays, Cas pratique 1 : Chaîne de valeurs de l'industrie minière (batteries de véhicules électriques). https://documents1.worldbank.org/curated/en/099101723140624843/pdf/P1751610785dc80200b0460e726094833a4.pdf

26 Fragile States Index 2024, https://fragilestatesindex.org/global-data/

27 Political corruption index, 2023. https://ourworldindata.org/grapher/political-corruption-index?tab=table&time=latest&region=Africa

28 UNDP, Human Development Insights. https://hdr.undp.org/data-center/country-insights#/ranks

29 Global Witness, US Conflict Minerals Law. https://www.globalwitness.org/en/campaigns/conflict-minerals/dodd-frank-act-section-1502/#:~:text=The%20%E2%80%9Cconflict%20minerals%E2%80%9D%20provision%E2%80%94,to%20report%20on%20their%20efforts

30 RFI, RDC: le rôle des minerais dans les conflits remis en cause. https://www.rfi.fr/fr/afrique/20140910-rdc-le-role-minerais-conflits-remis-cause

31 IISD (2018) Green Conflict Minerals: The fuels of conflict in the transition to a low-carbon economy. https://www.iisd.org/system/files/publications/green-conflict-minerals.pdf

32 IPIS, 2023. Analyse de la carte interactive des zones d'exploitation minière artisanale dans l'est de la République démocratique du Congo Mise à jour 2023. https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2024/01/20231220_IPIS-Analyse-des-sites-miniers-artisanaux-French-508.pdf

33 Reuters (2017). First Cobalt exits Congo to focus on Canada. https://www.reuters.com/article/business/first-cobalt-exits-congo-to-focus-on-canada-idUSFWN1LZ08O/

34 OHCHR (2024), In DRC, insecurity is at alarming levels, Türk reports. Enhanced Interactive Dialogue on the Democratic Republic of Congo. https://www.ohchr.org/en/statements-and-speeches/2024/04/drc-insecurity-alarming-levels-turk-reports

35 Amnesty International et l'Initiative pour la bonne gouvernance et les droits humains (2023). Alimenter le changement ou le statu quo ? Expulsions forcées dans les mines industrielles de cobalt et de cuivre en République Démocratique du Congo. https://www.amnesty.ch/fr/pays/afrique/rdc/docs/2023/l-extraction-industrielle-de-cobalt-et-de-cuivre-entraine-de-graves-atteintes-aux-droits-humains/afr6270092023french.pdf

36 Ecomines (2024). RDC : l'UNICEF dénonce le travail de 300 000 enfants dans les mines artisanales du Haut-Katanga et du Lualaba. https://ecomine.cd/mines/2024/06/14/rdc-lunicef-denonce-le-travail-de-300-000-enfants-dans-les-mines-artisanales-du

37 AA (2023). Des enfants «esclaves» dans les mines de cobalt en République démocratique du Congo. https://www.aa.com.tr/fr/afrique/des-enfants-esclaves-dans-les-mines-de-cobalt-en-r%C3%A9publique-d%C3%A9mocratique-du-congo/2984799

38 Bureau of International Labor Affairs (2023), Child Labor and Forced Labor Reports. https://www.dol.gov/agencies/ilab/resources/reports/child-labor/congo-democratic-republic-drc

39 Alternatives (2024). Le sort des femmes et des enfants exploité.es dans les mines en RDC. https://www.alternatives.ca/stages-blogue/le-sort-des-femmes-et-des-enfants-exploite-es-dans-les-mines-en-rdc/

40 Loi n°18/001 du 09 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier. https://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20economique/Code%20Minier/Loi.18.001.09.03.2018.html

41 Loi n° 23/027 du 15 juin 2023 relative à la protection et à la responsabilité du défenseur des droits de l'homme en République Démocratique du Congo, col.3. https://agir-ensemble-droits-humains.org/wp-content/uploads/2024/04/LOI-DDH-N%C2%B0-23.027-DU-15-JUIN-2023.pdf

42 Ministère des mines (2024), Mise en Place d'un Système de Certification des Réserves Minières en RépubliqueDémocratique du Congo. https://mines.gouv.cd/fr/2024/10/14/mise-en-place-dun-systeme-de-certification-des-reserves-minieres-en-republique-democratique-du-congo/

43 ECDPM (2023). La sécurité par l'intégration des marchés? L'économie politique de l'adhésion de la RDC à la CAE. https://ecdpm.org/application/files/3016/9781/0139/La-securite-lintegration-marches-economie-politique-ladhesion-RDC-CAE-ECDPM-Document-de-Reflexion-341-2023.pdf

44 EGC official website, https://www.egcobalt-rdc.com/fr/a-propos/

45 Décret sur la création de l'ARECOMS, décret n° 19/16 du 05 novembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de l'autorité de régulation et de contrôle des marchés de substances minérales stratégiques. https://congomines.org/reports/1816-decret-sur-la-creation-de-l-arecoms

46 IIED (2023). Formalisation de l'exploitation artisanale du cobalt en RDC : il reste beaucoup à faire. https://www.iied.org/fr/formalisation-de-lexploitation-artisanale-du-cobalt-en-rdc-il-reste-beaucoup-faire

47 Secrétariat exécutif conférence internationale sur la région des grands LACS. Aperçu général de l'initiative régionale de la CIRGL sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. https://icglr.org/wp-content/uploads/2020/07/Apercu-General-des-Six-Outils-de-lIRRN_Final.pdf

48 ITSCI, Initiative Internationale pour la chaîne d'approvisionnement de l'étain: Programme d'adhésion au projet ITSCI. https://info.commerce.bi/media/ITSCI%20Membership%20Programme%20Summary%20Leaflet%20(French)%20(4).pdf

49 RCS Global (2017), Blockchain for traceability in minerals and metals supply chains: opportunities and challenges. https://www.rcsglobal.com/wp-content/uploads/2018/09/ICMM-Blockchain-for-Traceability-in-Minerals-and-Metal-Supply-Chains.pdf

50 Forest Peoples Programme (2023), République démocratique du Congo : analyse de la législation minière fondée sur les droits. https://www.forestpeoples.org/sites/default/files/documents/DRC%20A%20rights-based%20analysis%20of%20mining%20legislation%20FR.pdf

51 VOA (2023), L'impossible mise en conformité des mines illégales de cobalt de RDC. https://www.voaafrique.com/a/rd-congo-l-impossible-mise-en-conformit%C3%A9-des-mines-ill%C3%A9gales-de-cobalt/6816443.html

52 https://www.globalbattery.org/

53 https://www.faircobaltalliance.org/

54 https://cobalt4development.com/

55 Justice & Paix (2021), L'exploitation artisanale du cobalt en République Démocratique du Congo, un drame social aux solutions éparses. https://www.justicepaix.be/lexploitation-artisanale-du-cobalt-en-republique-democratique-du-congo-un-drame-social-aux-solutions-eparses/

56 Protection internationale (2023), RDC: communication de protection international. Loi nationale de la RDC : défis et opportunités. https://www.focus-obs.org/fr/documents/drc-protection-international-statement-drc-national-law-challenges-and-opportunities/

57 Oxpeckers, we want a say in transition mining' – DRC communities. https://oxpeckers.org/2024/08/transition-mining-drc-communities/

58 Forest Peoples Programme (2023), République démocratique du Congo : analyse de la législation minière fondée sur les droits. https://www.forestpeoples.org/sites/default/files/documents/DRC%20A%20rights-based%20analysis%20of%20mining%20legislation%20FR.pdf

59 GIZ (2016), Guide sur la responsabilité sociétale des entreprises Secteur minier au Katanga. https://www.ohada.com/uploads/actualite/6251/Guide-CSR-secteur-minier-au-Katanga.pdf

60 The Environmental Performance Index (2024), https://global-reports.23degrees.eu/epi/root

61 Forest Declaration Assessment (2022), Évaluation régionale 2022 : Suivi des progrès réalisés au regard des objectifs fixés dans le Bassin du Congo. https://forestdeclaration.org/wp-content/uploads/2022/11/2022RegionalAssessment_FR.pdf

62 Global Forest Watch, https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/COD/?category=land-use&lang=fr&location=WyJjb3VudHJ5IiwiQ09EIl0%3D&mainMap=eyJzaG93QW5hbHlzaXMiOnRydWUsImhpZGVMZWdlbmQiOmZhbHNlfQ%3D%3D&map=eyJjZW50ZXIiOnsibGF0IjotNC4wODk4OTUyMTQyNTUzODYsImxuZyI6MjEuNzU2MTA4Mjg0OTk0NjJ9LCJ6b29tIjozLjczMzcxNDcxMzU5OTg3MjUsImNhbkJvdW5kIjpmYWxzZSwiZGF0YXNldHMiOlt7ImRhdGFzZXQiOiJwb2xpdGljYWwtYm91bmRhcmllcyIsImxheWVycyI6WyJkaXNwdXRlZC1wb2xpdGljYWwtYm91bmRhcmllcyIsInBvbGl0aWNhbC1ib3VuZGFyaWVzIl0sImJvdW5kYXJ5Ijp0cnVlLCJvcGFjaXR5IjoxLCJ2aXNpYmlsaXR5Ijp0cnVlfSx7ImRhdGFzZXQiOiJmaXJlLWFsZXJ0cy12aWlycyIsImxheWVycyI6WyJmaXJlLWFsZXJ0cy12aWlycyJdLCJvcGFjaXR5IjoxLCJ2aXNpYmlsaXR5Ijp0cnVlLCJ0aW1lbGluZVBhcmFtcyI6eyJzdGFydERhdGVBYnNvbHV0ZSI6IjIwMjItMDYtMzAiLCJlbmREYXRlQWJzb2x1dGUiOiIyMDIyLTA5LTI4Iiwic3RhcnREYXRlIjoiMjAyMi0wNi0zMCIsImVuZERhdGUiOiIyMDIyLTA5LTI4IiwidHJpbUVuZERhdGUiOiIyMDIyLTA5LTI4In19XX0%3D&showMap=true&treeLoss=eyJpbnRlcmFjdGlvbiI6e319&treeLossPct=eyJpbnRlcmFjdGlvbiI6e30sImhpZ2hsaWdodGVkIjpmYWxzZX0%3D

63 CIFOR Global Comparative, https://www.cifor-icraf.org/gcs/

64 Mongobay (2020), Poor governance fuels 'horrible dynamic' of deforestation in DRC. https://news.mongabay.com/2020/12/poor-governance-fuels-horrible-dynamic-of-deforestation-in-drc/

65 Earth Journalism Network (2017), L'inquiétante pollution de l'air en RDC. https://earthjournalism.net/stories/linquietante-pollution-de-lair-en-rdc

66 RAID in collaboration with Afrewatch (2024). Beneath the Green: A critical look at the environmental and human costs of industrial cobalt mining in DRC. https://raid-uk.org/wp-content/uploads/2024/03/Report-Beneath-the-Green-DRC-Pollution-March-2024.pdf

67 JeuneAfrique (2024), En RDC et au Cameroun, la pollution de l'air tue plus que le paludisme. https://www.jeuneafrique.com/1604362/societe/en-rdc-et-au-cameroun-la-pollution-de-lair-tue-plus-que-le-paludisme/

68 Afrikarabia (2024), RDC: le scandale de l'eau polluée par l'extraction du cobalt. https://afrikarabia.com/wordpress/rdc-le-scandale-de-leau-polluee-par-lextraction-du-cobalt/

69 RAID and AFREWATCH, in 2024, Beneath the Green A critical look at the environmental and human costs of industrial cobalt mining in DRC. https://raid-uk.org/wp-content/uploads/2024/03/Report-Beneath-the-Green-DRC-Pollution-March-2024.pdf

70 Site officiel de l'IFDD, Cadre juridique de l'évaluation environnementale et sociale. https://www.moged.ifdd.francophonie.org/index.php/fr/content_page/item/1127-cadre-juridique-de-l-evaluation-environnementale-et-sociale-18

71 Loi n°011/2002 du 29 août 2002 portant code forestier. https://faolex.fao.org/docs/pdf/cng34383.pdf

72 ACE official website, https://www.acerdc.cd/presentation-generale

73 Development corridors Partnership, 2024. Impact Assessment For Corridors: From Infrastructure to Development Corridors, https://developmentcorridors.org/wp-content/uploads/2023/06/Chapter-03-1.pdf

74 ACTEDD site officiel, https://www.acerdc.cd/presentation-generale

75 https://www.radiookapi.net/2022/11/07/actualite/environnement/cop-27-la-rdc-promet-de-consolider-son-leadership-environnemental

76 https://www.radiookapi.net/2023/12/04/actualite/revue-de-presse/la-tempete-des-tropiques-cop-28-la-rdc-va-signer-un-contrat-sur

77 Contribution Déterminée à l'échelle Nationale révisée de la RDC, 2021. https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20Revis%C3%A9e%20de%20la%20RDC.pdf

78 ITIE-RDC(2023). Rapport d'évaluation du niveau d'exécution par les entreprises extractives de leurs obligations sociales et environnementales dans trois provinces pilotes de la RDC. https://eiti.org/sites/default/files/2023-04/RAPPORT%20EVALUATION%20Obligations%20Sociales%20et%20Environnementales%20VF%2017%2003%2023%20A%20publier.pdf

79 NRGI, Triple win report: How Mining Can Benefit Africa's Citizens, Their Environment and the Energy Transition, 2022. https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/triple-win_how-mining-can-benefit-africas-citizens-their-environment-the-energy-transition.pdf

80 NRGI (2022). RDC : débat lancé pour une transition énergétique juste en s'appuyant sur ses ressources en minerais. https://resourcegovernance.org/fr/articles/rdc-debat-lance-pour-une-transition-energetique-juste-en-sappuyant-sur-ses-ressources-en

81 Government of Chile, National Lithium Strategy: For Chile and its People. https://s3.amazonaws.com/gobcl-prod/public_files/Campa%C3%B1as/Litio-por-Chile/Estrategia-Nacional-del-litio-EN.pdf

82 Ghana national energy transition framework (2022 – 2070). https://www.energymin.gov.gh/sites/default/files/2023-09/FINAL%20GHANA%27S%20NATIONAL%20ENERGY%20TRANSITION%20FRAMEWORK_2023_compressed%20%281%29_compressed%20%282%29.pdf

83 Ministère de l'environnement et du développement durable (2021), PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2022-2026). https://unfccc.int/sites/default/files/resource/DRC-NAP_FRENCH.pdf

84 ITIE (2022), République démocratique du Congo : Voies vers la transition énergétique. Utilisation des données et du dialogue ITIE. https://eiti.org/fr/documents/republique-democratique-du-congo-voies-vers-la-transition-energetique#:~:text=2%20Bien%20que%2C%20de%20mani%C3%A8re,et%20de%20l'%C3%A9nergie%20solaire.

85 PNUD (2022), La RDC se dote d'une politique nationale de l'énergie grâce à l'appui du PNUD et l'UNCDF. https://www.undp.org/fr/drcongo/actualites/la-rdc-se-dote-dune-politique-nationale-de-lenergie-grace-lappui-du-pnud-et-luncdf

86 Décret n°18/042 du 24 nov 2018 portant déclaration du cobalt, du germanium et de la colombo-tantalite « coltan » comme substances minérales stratégiques, https://congomines.org/system/attachments/assets/000/001/533/original/Strategic_Substances_Decree.pdf?1543917928

87 EGC site official, https://www.egcobalt-rdc.com/fr/

88 NRGI (2023), The DRC-Zambia Battery Plant: Key Considerations for Governments in 2024. https://resourcegovernance.org/publications/drc-zambia-battery-plant-key-considerations-governments-2024

89 CCB site officiel, https://www.ccb.cd/

90 Dépêche.cd (2023), RDC : Une équipe du ministère de l'industrie dépêchée à Kinsevere, siège des prochaines usines des batteries et véhicules électriques. https://depeche.cd/2023/04/29/rdc-une-equipe-du-ministere-de-lindustrie-depechee-a-kinsevere-siege-des-prochaines-usines-des-batteries-et-vehicules-electriques/

91 Andritz, Democratic Republic of Congo - Cornucopia of Africa. https://www.andritz.com/hydro-en/hydronews/hydropower-africa/democratic-rep-congo

92 IEA (2019), Africa Energy Outlook 2019. https://www.iea.org/articles/democratic-republic-of-the-congo-energy-outlook?language=fr

93 FinancialAfrik (2024), Crise énergétique en RDC : Causes, impact et voies de sortie. https://www.financialafrik.com/2024/05/21/crise-energetique-en-rdc-causes-impact-et-voies-de-sortie/

94 CCAC, Opportunities for transition to clean household energy in the Democratic Republic of the Congo. https://www.ccacoalition.org/projects/opportunities-transition-clean-household-energy-democratic-republic-congo

95 International Trade Administration (2024), Congo, the Democratic Republic of the - Country Commercial Guide. https://www.trade.gov/country-commercial-guides/democratic-republic-congo-energy#:~:text=Despite%20millions%20of%20dollars%20of,to%2032%20percent%20by%202030.

96 International Trade Administration (2024), Congo, the Democratic Republic of the - Country Commercial Guide. https://shorturl.at/e7ndt.

97 Harvard Kennedy school (2023), Value Amidst Transition: Evaluating Strategic Opportunities for Value Addition in the Democratic Republic of Congo 2023 Policy Analysis Exercise Prepared for the World Bank Energy and Extractives Global Practice. https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/centers/mrcbg/working.papers/204_AWP_final.pdf

98 PowerAfrica (2022), Leaving No One Behind: DRC's Rural Electrification Agency Commits to Gender Equality. https://powerafrica.medium.com/leaving-no-one-behind-drcs-rural-electrification-agency-commits-to-gender-equality-4c0410b9f839

99 NRGI (2023), Nouveau JETP du Sénégal : 4 prochaines étapes cruciales. https://resourcegovernance.org/fr/articles/nouveau-jetp-du-senegal-4-prochaines-etapes-cruciales

100 NRGI, Natural Resource Charter. https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/nrcj1193_natural_resource_charter_19.6.14.pdf

101 EITI (2023), The Critical Minerals Rush – Why is contract transparency so important? https://eiti.org/sites/default/files/2023-11/ICMM_EITI_Briefing_Critical-Minerals-Rush.pdf

102 NRGI (2022), Seismic Change Needed at Glencore Following a Decade of Corruption. https://resourcegovernance.org/articles/seismic-change-needed-glencore-following-decade-corruption

103 US department of Treasury (2017), United States Sanctions Human Rights Abusers and Corrupt Actors Across the Globe. https://home.treasury.gov/news/press-releases/sm0243

104 NRGI (2021), Politique et pratiques de la RDC en matière de transparence des licences et contrats du secteur extractif. https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/politique_et_pratiques_de_la_rdc_en_matiere_de_transparence_des_licences_et_contrats_0.pdf

105 ITIE (2022), Validation de la République démocratique du Congo Rapport d'évaluation final des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Norme ITIE, https://eiti.org/sites/default/files/2022-10/EITI%20Validation%20of%20DRC%20%282022%29%20-%20Final%20Validation%20Report_clean%20%28FR%29.pdf

106 SOMISEN (2024), Comment la transparence des contrats miniers a aidé la RDC à gagner 4 milliards $ sur le cuivre et le cobalt. https://somisen.sn/comment-la-transparence-des-contrats-miniers-a-aide-la-rdc-a-gagner-4-milliards-sur-le-cuivre-et-le-cobalt/

107 Décret n° 011/26 du 20 mai 2011 portant obligation de publier tout contrat ayant pour objet les ressources naturelles. https://faolex.fao.org/docs/pdf/cng111045.pdf

108 EITI (2023), The Critical Minerals Rush – Why is contract transparency so important? https://eiti.org/sites/default/files/2023-11/ICMM_EITI_Briefing_Critical-Minerals-Rush.pdf

109 IMF Country Reports 24/226

110 Le Congo n'est pas à vendre, Le CNPAV encourage les publications entamées par la Gécamines et l'ITIE. https://www.corruptiontue.org/posts/effort-de-gecamine

111 NRGI (2023), Prévenir la corruption dans les chaînes d'approvisionnement en minerais essentiels à la transition énergétique. https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/preventing_corruption_in_energy_transition_mineral_supply_chains_fr.pdf

112 Reuters (2022), Congo auditor says $400m went missing from state mining company. https://www.mining.com/web/congo-auditor-says-400m-went-missing-from-state-mining-company/

113 BBC (2021), Dan Gertler - the man at the centre of DR Congo corruption allegations. https://www.bbc.com/news/world-africa-56444576

114 Licoco (2017). Rapport d'évaluation des risques de corruption dans l'attribution des droits miniers en République démocratique du Congo. https://transparency.org.au/wp-content/uploads/2019/10/DRC-Report.pdf

115 NRGI (2017), Beneficial Ownership Screening: Practical Measures to Reduce Corruption Risks in Extractives Licensing. https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/beneficial-ownership-screening.pdf

116 NRGI (2022), Preventing Corruption in Energy Transition Mineral Supply Chains. https://resourcegovernance.org/publications/preventing-corruption-energy-transition-mineral-supply-chains

117 The conversation (2024), Exploitation minière en Afrique : enjeux fiscaux, sociaux et environnementaux. https://theconversation.com/exploitation-miniere-en-afrique-enjeux-fiscaux-sociaux-et-environnementaux-222656

118 IMF (2024), Democratic Republic of the Congo: Selected Issues. https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2024/227/002.2024.issue-227-en.xml?cid=lk-com-dsp-imf.org

119 Django Ekila, Nicole (2020), Le sort des incitations fiscales applicables aux industries extractives dans les codes miniers congolais (RDC) et guinéen tels que révisés. https://www.nomos-elibrary.de/10.5771/2363-6262-2020-2-331.pdf?download_full_pdf=1

120 IMF (2024), Democratic Republic of the Congo: Selected Issues: Domestic Revenue Mobilization in the Democratic Republic of the Congo. https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2024/227/article-A001-en.xml

121 NRGI (2018), La fiscalité du nouveau code minier de la République Démocratique du Congo. https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/la-fiscalite-du-nouveau-code-minier-de-la-republique-democratique-du-congo.pdf

122 Africanews (2021), RDC : 6,3 milliards de dollars perdus en exonérations douanières. https://fr.africanews.com/2022/01/21/rdc-6-3-milliards-de-dollars-perdus-en-exonerations-douanieres/

123 Direction générale des Impôts, rapports d'activités : https://www.dgi.gouv.cd/statistiques/rapports-dactivites/

124 Western Australian Current Acts, https://classic.austlii.edu.au/au/legis/wa/consol_act/ma197881/s96.html

125 Financetimes (2024), Lutte contre l'évasion fiscale : la RDC s'affirme au niveau international. https://www.financetimes.cd/finances-publiques/2024-09-20/lutte-contre-levasion-fiscale-la-rdc-saffirme-au-niveau-international

126 DW (2024), La fraude fiscale ruine l'Afrique. https://www.dw.com/fr/fraude-fiscale-ruine-lafrique/a-68908231

127 BBC (2023), La RDC a perdu 1 milliard de dollars américain de revenus potentiels de l'exploitation minière, https://www.bbc.com/afrique/articles/c8v5l2jn0qeo

128 NRGI (2018), Is the Democratic Republic of Congo's New Mining Fiscal Regime Up to the Task? https://resourcegovernance.org/articles/democratic-republic-congos-new-mining-fiscal-regime-task

129 Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. https://www.congress.gov/111/plaws/publ203/PLAW-111publ203.pdf

130 Agence Ecofin (2024), En RDC, une partie de la production de coltan est taxée par le M23 (ONU). https://www.agenceecofin.com/metaux/0210-122079-en-rdc-une-partie-de-la-production-de-coltan-est-taxee-par-le-m23-onu

131 Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme (2024), RDC: Les mécanismes de traçabilité des minéraux critiques ne sont pas efficaces, selon des observateurs. https://www.business-humanrights.org/fr/derni%C3%A8res-actualit%C3%A9s/rdc-selon-des-observateurs-les-m%C3%A9canismes-de-tra%C3%A7abilit%C3%A9-des-min%C3%A9raux-critiques-ne-sont-pas-efficaces/

132 Amsterdam & Partners LLP (2024), Minerais de sang «Tout le monde voit les massacres à l'Est du Congo. Mais tout le monde se tait.» Le blanchiment des minerais 3T par le Rwanda et des entités privées. https://amsterdamandpartners.com/wp-content/uploads/2024/04/2024.04.25-AP-RDC-Minerais-de-sang.pdf

133 IGF (2019), Insights on Incentives: Tax competition in mining. https://www.iisd.org/system/files/publications/insights-incentives-tax-competition-mining.pdf

134 Division du Renforcement des Capacités (CDD), Note conceptuelle : Dialogue politique sur « Les défis auxquels sont confrontés les États africains dans les négociations de contrats miniers et pétroliers, avec un accent particulier sur les clauses de stabilisation » (2016). https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/CDD/AS-MPCN2016/concept_note_-_final_french_version.pdf

135 JeuneAfrique (2017), RDC : le gouvernement prolonge la suspension de la TVA sur les importations des compagnies minières. https://www.jeuneafrique.com/466437/economie-entreprises/rdc-le-gouvernement-prolonge-la-suspension-de-la-tva-sur-les-importations-des-compagnies-minieres/#:~:text=Mines-,RDC%20%3A%20le%20gouvernement%20prolonge%20la%20suspension%20de%20la%20TVA%20sur,en%20R%C3%A9publique%20d%C3%A9mocratique%20du%20Congo.

136 Site official de la Direction Générale des Impôts: https://www.dgi.gouv.cd/statistiques/rapports-dactivites/

137 Actualite.cd (2024), L'IGF se réjouit de la renégociation du contrat sino-congolais : 3 000 km de routes prévus dans les cinq prochaines années. https://actualite.cd/2024/03/18/ligf-se-rejouit-de-la-renegociation-du-contrat-sino-congolais-3-000-km-de-routes-prevus

138 IGF (2023), La fiscalité minière du futur : 10 idées de politique fiscale pour mobiliser les revenus du secteur minier. https://www.iisd.org/system/files/2023-06/future-of-resource-taxation-fr.pdf

139 Cust, James, and Zeufack, Albert G. "Africa's Resource Future: Harnessing Natural Resources for Economic Transformation during the Low-Carbon Transition." Africa Development Forum, (2023). Washington, DC: World Bank. https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/39599

140 IISD (2024), Repenser les incitations fiscales en tant qu'outil de promotion des investissements. https://www.iisd.org/itn/fr/2024/01/13/repenser-les-incitations-fiscales-en-tant-quoutil-de-promotion-des-investissements/

141 IISD (2023), The Future of Resource Taxation: 10 policy ideas to mobilize mining revenues Chapter 11. Carbon Border Adjustment Mechanisms and Carbon Prices: Taxing mining for the energy transition. https://www.iisd.org/system/files/2023-06/future-of-resource-taxation-en.pdf#page=171

142 GIZ (2023), Economic implications of energy transition on government revenue in resource-rich countries. https://rue.bmz.de/resource/blob/155042/gfg.pdf

143 IMF (2024), Harnessing Sub-Saharan Africa's Critical Mineral Wealth. https://www.imf.org/en/News/Articles/2024/04/29/cf-harnessing-sub-saharan-africas-critical-mineral-wealth

144 PWYP (2024), Briefing: How can Africa make the most of its transition minerals? https://pwyp.org/briefing-how-can-africa-make-the-most-of-its-transition-minerals/

145 NRGI (2024), Are Countries Ready to Manage Revenues from Transition Minerals? https://resourcegovernance.org/articles/are-countries-ready-manage-revenues-transition-minerals

146 Direction générale du Trésor en France, Le secteur minier en République Démocratique du Congo. https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CD/le-secteur-minier-en-rd-congo

147 Ibid.

148 Ibid.

149 MUHETA, P. L. (2022). Défis de la politique budgétaire de la République Démocratique du Congo en matière de stabilité conjoncturelle. *Repères et Perspectives Économiques*, 6(2). https://revues.imist.ma/index.php/rpe/article/view/34798

150 Rapports ITIE-RDC, https://www.itierdc.net/raports_itie/

151 Makuta (2022), Pourquoi le Fonds Minier pour les générations futures? Analyse du cadre réglementaire et institutionnel du FOMIN. https://congominespdfstorage.blob.core.windows.net/congominespdfstorage/ConsortiumMakuta_NoteFOMIN_Pourquoi%20le%20Fonds%20Minier%20pour%20les%20g%C3%A9n%C3%A9rations%20futures_2022.pdf

152 Zoomeco (2022), RDC : sur plus de 149,3 millions USD attendus, le FOMIN n'a perçu que 31,6 millions de la quotité de 10 % sur la redevance minière entre 2018 et 2020. https://zoom-eco.net/developpement/rdc-sur-plus-de-1493-millions-usd-attendus-le-fomin-na-percu-que-316-millions-de-la-quotite-de-10-sur-la-redevance-miniere-entre-2018-et-2020/

153 Décret n° 19/47 portant statut, organisation et fonctionnement d'un établissement public dénommé Fonds Minier pour les Générations Futures, « FOMIN » en sigle, https://faolex.fao.org/docs/pdf/cng212811.pdf

154 Ministère du Plan et Ministère de la Décentralisation et Aménagement du Territoire, Guide Méthodologique de Planification Provinciale et Locale. https://congominespdfstorage.blob.core.windows.net/congominespdfstorage/Guide%20de%20planification%20provinciale%20et%20locale.pdf

155 Harvard Growth Lab. Atlas de la complexité économique – Classement des pays. Harvard Kennedy School. https://atlas.hks.harvard.edu/rankings.

156 Centre du Commerce International (ITC). Trade Map – Statistiques du commerce international. https://www.trademap.org/.

157 Energystorage (2021), DRC can get better value for cobalt by processing, rather than exporting, raw materials.

158 BloombergNEF (2021), The Cost of Producing Battery Precursors in the DRC. https://assets.bbhub.io/professional/sites/24/BNEF-The-Cost-of-Producing-Battery-Precursors-in-the-DRC_FINAL.pdf

159 NRGI (2024), Six Keys to Unlocking Equitable Value Addition in Mining. https://resourcegovernance.org/publications/six-keys-unlocking-equitable-value-addition-mining

160 Ibid.

161 Heinrich Böll Foundation (2023), Value Addition in the Context of Mineral Processing. https://www.boell.de/sites/default/files/2023-11/e-paper_value_addition_in_the_context_of_mineral_processing.pdf

162 AfricaNews(2018), Le Zimbabwe interdit l'exportation de lithium brut Volume 90%. https://fr.africanews.com/2022/12/29/le-zimbabwe-interdit-lexportation-de-lithium-brut/

163 IRENA (2023), Geopolitics of the Energy Transition Critical Materials. https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2023/Jul/IRENA_Geopolitics_energy_transition_critical_materials_2023.pdf

164 Shen, Y., Moomy, R., & Eggert, R. G. (2020). *China's public policies toward rare earths, 1975–2018. Miner Econ 33*: 127–151. https://link.springer.com/article/10.1007/s13563-019-00214-2

165 Mongabay (2024), Inquiétudes sur les retombées du lithium de Manono en RDC. https://fr.mongabay.com/2024/05/inquietudes-sur-les-retombees-du-lithium-de-manono-en-rdc/

166 Union Africaine (2009), Vision du Régime Minier de l'Afrique. https://au.int/sites/default/files/documents/30995-doc-africaminingvisionfrench.pdf

167 Formulation d'une stratégie africaine sur les produits de base, https://au.int/fr/flagships/formulation-dune-strategie-africaine-sur-les-produits-de-base#:~:text=La%20strat%C3%A9gie%20vise%20%C3%A0%20transformer,le%20d%C3%A9veloppement%20%C3%A9conomique%20des%20Africains.

168 Signing of the Memorandum of Understanding on the Development of the Lobito Corridor and the Zambia-Lobito Rail Line, https://www.state.gov/signing-of-the-memorandum-of-understanding-on-the-development-of-the-lobito-corridor-and-the-zambia-lobito-rail-line/

169 Mineral Commodity Summaries 2024: Cobalt, United States Geological Survey (USGS), https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2024/mcs2024-cobalt.pdf

170 Gulley, A. L. (2022). One hundred years of cobalt production in the Democratic Republic of the Congo. *Resources Policy*, 79, 103007. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301420722004500?via%3Dihub

171 Mineral Commodity Summaries 2024: Copper, United States Geological Survey (USGS), https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2024/mcs2024-copper.pdf

172 OreWin (2023), Kamoa-Kakula Integrated Development Plan 2023. https://www.ivanhoemines.com/wp-content/uploads/22005kkid-p23_230316rev1.pdf

173 AVZ Minerals Limited (2020), AVZ Delivers Highly Positive Definitive Feasibility Study for Manono Lithium and Tin Project. https://static1.squarespace.com/static/5934d2ae6b8f5beeb5ba23f3/t/5f03fe7b5b6cfa0aa7b7d8ac/1594097315695/20200421+-+DFS+Manono+Lithium+and+Tin+Project+Announcement.pdf

174 Alphamin Resources Corp (2022), MANAGEMENT'S DISCUSSION AND ANALYSIS FOR THE YEARS ENDED DECEMBER 31, 2022 AND 2021. https://www.alphaminresources.com/wp-content/uploads/2023/03/MDA_2022_FINAL.pdf

175 OreWin (2022), Kipushi 2022 Feasibility Study. https://ivanhoemines.com/site/assets/files/5486/21003kip22fs220303rev0_comp.pdf

176 Harvard Kennedy School (2023), Value Amidst Transition: Evaluating Strategic Opportunities for Value Addition in the Democratic Republic of Congo 2023 Policy Analysis Exercise Prepared for the World Bank Energy and Extractives Global Practice. https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/centers/mrcbg/working.papers/204_AWP_final.pdf

177 Goldman Sachs (2023), Electric vehicles are forecast to be half of global car sales by 2035. https://www.goldmansachs.com/insights/articles/electric-vehicles-are-forecast-to-be-half-of-global-car-sales-by-2035.html

178 McKinsey (2023), Battery demand is growing—and so is the need for better solutions along the value chain. https://www.mckinsey.com/industries/automotive-and-assembly/our-insights/battery-2030-resilient-sustainable-and-circular

179 Roger Abotome Bekabisya (2022), Impact des infrastructures routières sur la croissance économique en RDC de 1975 à 2018. https://mesrids.org/wp-content/uploads/2022/01/MES-115-Vol.-1-Octobre-De%CC%81cembre-2020-Abotome.pdf

180 Bloomberg (2022), The Metals for Your EV Are Stuck in a 30-Mile Traffic Jam. *A slow and bumpy journey on the trail of Africa's copper. https://www.bloomberg.com/features/2022-africa-copper-supply-chain-snarls/*

181 Bloomberg (2022), The Metals for Your EV Are Stuck in a 30-Mile Traffic Jam. *A slow and bumpy journey on the trail of Africa's copper. https://www.bloomberg.com/features/2022-africa-copper-supply-chain-snarls/*

182 Harvard Kennedy School (2023), Value Amidst Transition: Evaluating Strategic Opportunities for Value Addition in the Democratic Republic of Congo 2023 Policy Analysis Exercise Prepared for the World Bank Energy and Extractives Global Practice.

183 Harvard Kennedy School (2023), Value Amidst Transition: Evaluating Strategic Opportunities for Value Addition in the Democratic Republic of Congo 2023 Policy Analysis Exercise Prepared for the World Bank Energy and Extractives Global Practice. https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/centers/mrcbg/working.papers/204_AWP_final.pdf

184 International Labor Organization, State of skills. https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/@ifp_skills/documents/genericdocument/wcms_742204.pdf

185 Banque centrale du Congo, Évolution récente de la conjoncture économique au 21 juillet 2023

186 NRGI (2021), Resource Governance Index: Democratic Republic of Congo (Mining). https://resourcegovernance.org/publications/2021-resource-governance-index-democratic-republic-congo-mining

187 NRGI (2021), The DRC-Zambia Battery Plant: Key Considerations for Governments in 2024. https://resourcegovernance.org/publications/drc-zambia-battery-plant-key-considerations-governments-2024

188 Harvard Kennedy School (2023), Value Amidst Transition: Evaluating Strategic Opportunities for Value Addition in the Democratic Republic of Congo 2023 Policy Analysis Exercise Prepared for the World Bank Energy and Extractives Global Practice. https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/centers/mrcbg/working.papers/204_AWP_final.pdf

189 Heinrich Böll Foundation (2023), Value Addition in the Context of Mineral Processing. https://www.boell.de/sites/default/files/2023-11/e-paper_value_addition_in_the_context_of_mineral_processing.pdf

190 Reuters (2021), Chile's Codelco shuts Ventanas smelter in move towards sustainable mining. https://www.reuters.com/sustainability/chiles-codelco-shuts-ventanas-smelter-move-towards-sustainable-mining-2023-05-31/

## À propos des auteurs

Papa Daouda Diene est analyste économique sénior pour l'Afrique de Natural Resource Governance Institute (NRGI), où il dirige les travaux d'analyse au Sénégal. Moise Liboto Makuta est le Responsable pays de NRGI en République démocratique du Congo. Jean Claude Katende est le Coordonnateur national de la campagne Publiez Ce Que Vous Payez en République démocratique du Congo.

## Remerciements

Les auteurs remercient Jean-Jacques Kayembe, Coordonnateur du Secrétariat Technique National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), Louison Oka du Ministère des Mines de la RDC, Zaina Pasi de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption, ainsi que le professeur Hercule Kalele du Conseil Congolais de la Batterie au sein du Ministère de l'Industrie de la RDC, pour leur soutien direct à ce travail. Ils expriment également leur gratitude à tous les membres de la coalition Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) en RDC, et notamment à Jean-Baptiste Lubamba de l'ONG CENADEP et Christelle Yesalaso, pour leurs contributions importantes.

Les réflexions ont été enrichies par les contributions de l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ), la Ligue Contre la Corruption (LICOCO), Resource Matters, la Commission Episcopale pour les Ressources Naturelles (CERN), le Centre Carter et l'Observatoire des Dépenses Publiques (ODEP), dont les travaux ont apporté des perspectives clés.

Les conseils précieux de d'Amir Shafaie, Thomas Scurfield, Silas Olan'g, Nafi Chinery, Patrick Heller, Matthieu Salomon, Ousmane Touré, Alex Malmqvist et Mohamed Cissé de NRGI ont également permis d'approfondir les analyses. Nous remercions également David Tennant-Eyles d'Amplify Creative pour la conception graphique de ce rapport.

Ce matériel a été financé par le gouvernement britannique dans le cadre du programme de développement international. Toutefois, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement britannique. Il a aussi été soutenu en partie par une subvention d'OSA SÉNÉGAL en coopération avec les Open Society Foundations.

## À propos de NRGI

Natural Resource Governance Institute est une organisation indépendante à but non lucratif qui soutient la prise de décisions éclairées et inclusives concernant les ressources naturelles et la transition énergétique. Nous collaborons avec les réformateurs au sein des gouvernements et de la société civile pour concevoir et mettre en œuvre des politiques justes basées sur des preuves et les priorités des citoyens dans les pays en développement riches en ressources. Pour plus d'informations, visitez **www.resourcegovernance.org**

Natural Resource Governance Institute